



## **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE DU 23 AVRIL 2022**

### **L'an deux mille vingt-deux et le 23 Avril :**

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires, qui se déroulent au siège du CNOSF, 1 avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

#### **1. Discours de la Présidente de la Fédération Française de Hockey**

Isabelle Jouin, Présidente de la Fédération Française de Hockey, s'adresse aux participants de l'Assemblée Générale.  
(Voir Annexe AG).

#### **2. Actions et résultats 2021**

**2.1. Présentation du P.V. de Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2021.**  
Ces documents sont annexés au présent PV

**2.2. Rapport Moral par le Secrétaire Général**  
Ce documents est annexé au présent PV

**2.3. Rapport par la Direction Technique Nationale**  
Ce document est annexé au présent PV.

**2.4. Rapport Financier par le Trésorier (comptes de l'exercice 2021)**  
Ce document est annexé au présent PV

**2.5. Rapport du Commissaire aux Comptes**  
Ce document est annexé au présent PV

**2.6. Présentation des tarifs et droits d'engagement**  
Ce document est annexé au présent PV

**2.7. Présentation du budget prévisionnel 2022 ?**  
Ce document est annexé au présent PV

**2.8.** Présentation des modalités de vote, ouverture du scrutin de vote, présentation des résultats  
Le PV de dépouillement est joint en annexe.

**Résolution 1**

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 juin 2021 .

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 415

Non :0

Abstention :0

*Résolution adoptée*

**Résolution 2**

Approbation du rapport moral 2021.

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 412

Non :0

Abstention :3

*Résolution adoptée*

**Résolution 3**

Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2021.

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 415

Non :0

Abstention :0

*Résolution adoptée*

**Résolution 4**

Approbation des tarifs des cotisations et droits d'engagement pour la saison 2022/2023.

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 327

Non :0

Abstention :88

*Résolution adoptée*

**Résolution 5**

Approbation du budget prévisionnel 2022.

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 394

Non :0

Abstention : 21

*Résolution adoptée*

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

### **3.1. Modification des Statuts.**

Ces documents sont annexés au présent PV.

### **3.2. Modification du Règlement intérieur.**

Ces documents sont annexés au présent PV.

### **3.3. Ouverture du scrutin de vote, présentation des résultats**

Le PV de dépouillement est joint en annexe.

Nombre de clubs à jour de leur affiliation : 133

Clubs représentés :68

Quorum :67

Nombre de voix des clubs à jour de leur affiliation : 603

Nombre de voix des clubs présents ou représentés :415

Quorum : 302

Pour délibérer, l'Assemblée doit se composer de la moitié au moins des membres en exercice, représentant au moins la moitié des voix.

Il est donc constaté que les 2 conditions de quorum sont remplies, et que l'Assemblée est en capacité de délibérer.

### **Résolution 1**

Approbation de la modification des statuts

Oui : 415 voix / 415

Non :0

Abstention :0

*Résolution adoptée à l'unanimité.*

*La double condition de majorité des 2/3 des membres présents ou représentés, représentant au moins 2/3 des voix est remplie.*

*La modification des statuts est validée.*

### **Résolution 2**

Approbation de la modification du Règlement intérieur

Oui : 415 voix / 415

Non :0

Abstention :0

*Résolution adoptée à l'unanimité.*

*La double condition de majorité des 2/3 des membres présents ou représentés, représentant au moins 2/3 des voix est remplie.*

*La modification du Règlement Intérieur est validée.*

Fait à Paris le 23 avril 2022

Isabelle Jouin

Présidente

Handwritten signature of Isabelle Jouin in black ink, written over a horizontal line.

Jean Michel Dutrieux

Secrétaire Général

Handwritten signature of Jean Michel Dutrieux in black ink, written over a horizontal line.

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311220
<b>Capital souscrit non-appelé (I)</b>				
Capital souscrit non-appelé (I)				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>105 363,00 €</b>	<b>104 732,83 €</b>	<b>630,17 €</b>	<b>8 808,15 €</b>
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	105 363,00 €	104 732,83 €	630,17 €	8 808,15 €
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>93 377,73 €</b>	<b>65 198,21 €</b>	<b>28 179,52 €</b>	<b>44 875,28 €</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil	16 060,30 €	14 646,51 €	1 413,79 €	3 908,27 €
Autres immob. corporelles	77 317,43 €	50 551,70 €	26 765,73 €	40 967,01 €
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>10 630,79 €</b>		<b>10 630,79 €</b>	<b>10 121,99 €</b>
Participations selon mise en équi.				
Autres participations	15,00 €		15,00 €	15,00 €
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	10 615,79 €		10 615,79 €	10 106,99 €
<b>TOTAL II</b>	<b>209 371,52 €</b>	<b>169 931,04 €</b>	<b>39 440,48 €</b>	<b>63 805,42 €</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>7 149,15 €</b>		<b>7 149,15 €</b>	<b>8 858,71 €</b>
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises	7 149,15 €		7 149,15 €	8 858,71 €
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>	<b>4 377,13 €</b>		<b>4 377,13 €</b>	<b>5 576,13 €</b>
Avances & acomptes versés/com.	4 377,13 €		4 377,13 €	5 576,13 €
<b>Créances</b>	<b>163 127,01 €</b>	<b>675,00 €</b>	<b>162 452,01 €</b>	<b>102 531,76 €</b>
Clients et comptes rattachés	150 711,36 €		150 711,36 €	76 944,55 €
Autres créances	12 415,65 €	675,00 €	11 740,65 €	25 587,21 €
Capital souscrit appelé non versé				
<b>Divers</b>	<b>297 851,79 €</b>		<b>297 851,79 €</b>	<b>151 818,04 €</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	297 851,79 €		297 851,79 €	151 818,04 €
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>28 791,51 €</b>		<b>28 791,51 €</b>	<b>38 128,42 €</b>
Charges constatées d'avance	28 791,51 €		28 791,51 €	38 128,42 €
<b>TOTAL III</b>	<b>501 296,59 €</b>	<b>675,00 €</b>	<b>500 621,59 €</b>	<b>306 913,06 €</b>

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311220
<b>Frais d'émission d'emprunt à étaler</b> Frais d'émission d'emprunt à étaler				
<b>Primes rembours. d'obligations (IV)</b> Primes de rembours. d'obligations				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b> Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>710 668,11 €</b>	<b>170 606,04 €</b>	<b>540 062,07 €</b>	<b>370 718,48 €</b>

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311220
<b>Capital social ou individuel</b>				
Capital social ou individuel				
<b>Primes d'émission, de fusion</b>				
Primes d'émission, de fusion				
<b>Ecart de réévaluation</b>				
Ecart de réévaluation				
<b>Réserves</b>				
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
<b>Report à nouveau</b>			<b>-564 013,23 €</b>	<b>-607 044,30 €</b>
Report à nouveau			-564 013,23 €	-607 044,30 €
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>89 134,87 €</b>	<b>43 031,07 €</b>
Résultat de l'exercice			89 134,87 €	43 031,07 €
<b>Subventions d'investissement</b>			<b>29 175,00 €</b>	
Subventions d'investissement				
Fonds dédiés			29 175,00 €	
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>			<b>-445 703,36 €</b>	<b>-564 013,23 €</b>
<b>Produits émissions titres particip.</b>				
Produits émissions titres particip				
<b>Avances conditionnées</b>				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b>				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
<b>Autres emprunts obligataires</b>				
Autres emprunts obligataires				
<b>Emprunts &amp; dettes aup. étab. crédit</b>			<b>140 084,65 €</b>	<b>150 000,00 €</b>
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			140 084,65 €	150 000,00 €

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311220
<b>Emprunts et dettes financ. divers</b> Emprunts et dettes financ. divers				
<b>Avanc. &amp; cptes reçus/com en cours</b> Av. & ac. reçus s/com. en cours				
<b>Dettes fourniss. &amp; cptes rattachés</b> Dettes fourniss. & cptes rattachés			<b>251 351,09 €</b> 251 351,09 €	<b>253 739,38 €</b> 253 739,38 €
<b>Dettes fiscales et sociales</b> Dettes fiscales et sociales			<b>26 233,08 €</b> 26 233,08 €	<b>43 323,80 €</b> 43 323,80 €
<b>Dettes sur immo. et cptes rattachés</b> Dettes sur immo. & cptes rattachés			<b>-3 450,11 €</b> -3 450,11 €	<b>4 365,50 €</b> 4 365,50 €
<b>Autres dettes</b> Autres dettes			<b>114 232,50 €</b> 114 232,50 €	<b>120 308,50 €</b> 120 308,50 €
<b>Produits constatés d'avance</b> Produits constatés d'avance			<b>457 314,22 €</b> 457 314,22 €	<b>362 994,53 €</b> 362 994,53 €
<b>TOTAL (IV)</b>			<b>985 765,43 €</b>	<b>934 731,71 €</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b> Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>			<b>540 062,07 €</b>	<b>370 718,48 €</b>

Détail des postes			Au 311221	Au 311220
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Coût d'achat des marchandises</b>			<b>1 355 908,87 €</b>	<b>965 826,01 €</b>
Achats de marchandises			417,50 €	330,82 €
Variations de stocks de march.			1 709,56 €	17 215,95 €
Autres achats et charges externes			1 353 781,81 €	948 279,24 €
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>			<b>8 256,53 €</b>	<b>6 859,35 €</b>
Impôts, taxes et vers/ assimilés			8 256,53 €	6 859,35 €
<b>Charges du personnel</b>			<b>338 859,59 €</b>	<b>345 318,92 €</b>
Salaires et traitements			287 016,66 €	290 789,08 €
Charges sociales			51 842,93 €	54 529,84 €
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>			<b>27 344,44 €</b>	<b>33 391,49 €</b>
Amort. sur immobilisations			27 344,44 €	33 391,49 €
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
subvention versées par fédération				
Reports en fonds dédiés				
<b>Autres charges</b>			<b>469 038,77 €</b>	<b>355 572,78 €</b>
Autres charges			469 038,77 €	355 572,78 €
<b>TOTAL I</b>			<b>2 199 408,20 €</b>	<b>1 706 968,55 €</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes-parts résultats/op comm.				
<b>CHARGES FINANCIERES (III)</b>			<b>783,63 €</b>	<b>115 322,31 €</b>
Dot. aux amort. & aux provisions				115 203,10 €
Intérêts et charges assimilées			469,18 €	
Différences négatives de change			314,45 €	119,21 €
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>			<b>14 508,61 €</b>	<b>17 238,38 €</b>
Sur opérations de gestion			14 508,61 €	17 238,38 €
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
<b>PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)</b>				
Partic. salariés Expansion				
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)</b>				
Impôts sur les bénéfices				
<b>Solde créditeur</b>			<b>89 134,87 €</b>	<b>43 031,07 €</b>
Bénéfice			89 134,87 €	43 031,07 €
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>			<b>2 303 835,31 €</b>	<b>1 882 560,31 €</b>

Détail des postes			Au 311221	Au 311220
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>61 865,00 €</b>	<b>61 365,00 €</b>
Cotisation			61 865,00 €	61 365,00 €
<b>Ventes de biens et services</b>			<b>177 434,38 €</b>	<b>169 177,82 €</b>
Ventes de biens			1 142,38 €	822,50 €
Ventes de prestations			13 542,00 €	4 819,32 €
Parrainages			162 750,00 €	163 536,00 €
<b>Autres produits d'exploitation (B)</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
<b>Produits de tiers financeurs</b>			<b>1 126 924,84 €</b>	<b>792 464,58 €</b>
Subventions d'exploitation				
Versement des fondateurs				
Ccrs publics - subv d'exploitation			1 126 924,84 €	792 464,58 €
<b>Ressources liées dons du publics</b>			<b>68 567,61 €</b>	<b>51 930,82 €</b>
dons manuels				
Mécénats				
legs, donations et assurance-vie			68 567,61 €	51 930,82 €
<b>Autres produits et provisions</b>			<b>892 430,66 €</b>	<b>806 037,08 €</b>
Reprise /prov. & transferts charge			122 348,34 €	47 311,22 €
Utilisation des fonds dédiés				
Autres produits			770 082,32 €	758 725,86 €
<b>TOTAL (A+B)</b>			<b>2 327 222,49 €</b>	<b>1 880 975,30 €</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes parts résultat/op. comm.				
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>				<b>124,95 €</b>
De participations				29,98 €
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				94,97 €
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>			<b>5 771,82 €</b>	<b>1 460,06 €</b>
Sur opérations de gestion			5 771,82 €	1 160,06 €
Sur opér. de capital, cess. actifs				300,00 €
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf. de charges				
<b>Solde débiteur</b>				
Perte				
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>			<b>2 332 994,31 €</b>	<b>1 882 560,31 €</b>



**CONVOCATION AUX ASSEMBLEES GENERALES, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY**

Les représentants des groupements affiliés à la Fédération Française de Hockey  
sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le

**SAMEDI 23 AVRIL 2022**

Au siège du CNOSF, 1 avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS

L'accueil et l'enregistrement des pouvoirs auront lieu à partir de **9h00**

Sont joints à la présente convocation:

- l'ordre du jour des Assemblées générales, ordinaire et extraordinaire
- un formulaire de pouvoir
- les projets de modification des statuts et du Règlement intérieur

Les supports complémentaires nécessaires à la préparation de ces assemblées vous  
seront transmis au plus tard le 2 avril 2022.

Nous vous remercions de nous faire part de votre présence ou non avant le 19 avril  
2022 en complétant le formulaire en ligne dédié.

Il s'agit de notre première Assemblée post-covid en présentiel, et nous souhaitons  
vous retrouver nombreux (présents ou représenté) à cette occasion.

Si le représentant légal de votre club (président) ne peut assister à ces Assemblées,  
il peut remettre un pouvoir à un autre membre du club ou au représentant d'un autre  
club.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de  
mes sentiments les plus cordiaux.

Jean Michel Dutrieux  
Secrétaire Général de la FFH

# STATUTS

## Différentes formes de l'AG

### 2.1.2 Fonctionnement

L'assemblée générale est convoquée par le président de la Fédération. Elle se réunit au moins une fois par an, à la date fixée par le comité directeur et chaque fois que sa convocation est demandée par le comité directeur ou par le tiers des membres de l'assemblée représentant le tiers des voix.

**L'assemblée Générale peut être réunie exclusivement en présentiel, ou exclusivement par visio-conférence. Elle peut également être réunie en présentiel ; certains membres pouvant suivre les débats en visio-conférence.**

Le vote par procuration est autorisé. Toutefois, le délégué d'un groupement sportif ne peut représenter que 3 groupements sportifs y compris celui auquel il appartient et à la condition qu'il représente déjà celui-ci. Il doit être, dans cette hypothèse, dûment mandaté.

Le délai de convocation de l'Assemblée Générale doit être égal ou supérieur à 6 semaines

L'ordre du jour est fixé par le comité directeur.

Les associations affiliées ont la possibilité de requérir l'inscription de questions à l'ordre du jour : la demande doit être présentée au Bureau du Comité Directeur au moins 2 semaines avant la date de l'assemblée.

Le président présente l'ordre du jour complémentaire le jour de l'assemblée.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à toutes les associations affiliées au moins 3 semaines avant la date de l'Assemblée Générale. La transmission se fera par voie électronique, et ces documents seront accessibles sur le site internet de la Fédération.

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des suffrages exprimés, sans tenir compte ni des votes blancs, ni des abstentions. Les seules exceptions résident dans les cas de modifications des statuts et de dissolution de la fédération, prévus aux articles 4.3 et 4.4.

Les décisions sont prises en Assemblée Générale, **réunie en présentiel**, à main levée, aux seules **deux** exceptions ~~suivantes~~ **ci-après, ou par vote électronique devant obligatoirement garantir le secret** :

- **Exception N°1** : Tout vote concernant une personne physique s'effectuera à bulletin secret, **ou par vote électronique, devant obligatoirement garantir le**

**secret.**

.  
- **Exception N°2** : Toute élection au comité directeur doit se faire à bulletin secret, **ou par vote électronique, devant obligatoirement garantir le secret** .  
.

Aucun quorum n'est exigé pour la validité des délibérations de l'assemblée générale. Toutefois, la révocation du Comité Directeur, la modification des statuts et la dissolution de la Fédération ne peuvent être décidées qu'aux conditions de quorum et de majorité fixées respectivement à l'article 4.3 des présents statuts.

Les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports financiers et de gestion seront communiqués chaque année aux groupements sportifs affiliés. La transmission se fera par voie électronique, et ces documents seront accessibles sur le site internet de la Fédération

#### 2.2.1.6 Fonctionnement

Le Comité Directeur se réunit au moins trois fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son

Président ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

**Les votes, dans le cas d'une réunion sous forme de visio-conférence, peuvent être recueillis et comptabilisés de manière électronique, garantissant le secret.**

#### 4.2. Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

La convocation, l'ordre du jour et les propositions de modifications doivent être envoyés aux groupements sportifs affiliés au moins 6 semaines avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire. **Les modes de convocation, de réunion, et de vote sont identiques à celles de l'Assemblée Générale** .

#### 4.4. Dissolution

L'Assemblée Générale ne peut prononcer la dissolution de la Fédération que si elle est convoquée, **uniquement en présentiel**, spécialement à cet effet. Elle est

convoquée et se prononce dans les conditions prévues aux articles 4.2 et 4.3 ci-dessus.

**ASSEMBLEE GENERALE 2022**  
**INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONALE**

Madame la Présidente, chère assemblée,  
Bonjour à tous,

C'est la 2<sup>ème</sup> fois que j'ai l'honneur de m'exprimer devant l'assemblée générale de la FF Hockey mais la 1<sup>ère</sup> fois en tant que DTN ; puisqu'en juin dernier, lors de la dernière AG, je n'étais pas officiellement en fonction ; fonction que j'occupe depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Mon propos n'englobera donc pas la totalité de l'activité 2021.

Comme lors de cette 1<sup>ère</sup> prise de parole, je souhaite traiter des 2 piliers de performance du projet fédéral : celui de la performance sportive et de la performance sociétale (dit plus communément du développement, et j'aurai l'occasion d'y revenir).

**1 – PERFORMANCE SPORTIVE**

S'agissant du sportif et plus particulièrement de l'accession territoriale, du HN chez les jeunes et de la HP, l'année 2021 aura été singulière, historique et performante.



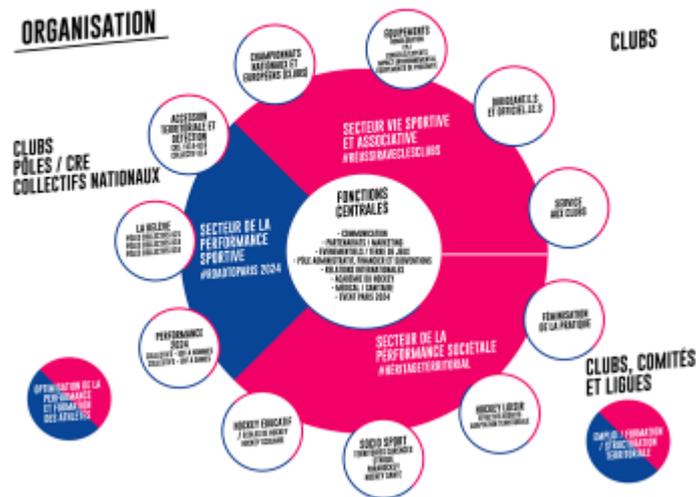
**Singulière** : puisque nous avons navigué dans un contexte Covid qui s'est prolongé / post Covid qui a concentré de nombreuses compétitions internationales (en raison de reports 2020) entre juin et octobre, généré de l'incertitude (ex : une coupe du monde U21 en Inde qui a été annoncée le 24 sept. pour 24 nov.), dû s'adapter aux nombreux protocoles sanitaires (changeant selon les pays et les variants). Grand merci donc aux staffs et médecins / kiné qui ont fait preuve d'une grande souplesse et d'adaptation pour préserver la sérénité nécessaire à nos joueuses et joueurs.

**Historique et performante** : puisque tous les collectifs engagés (U19 catégorie unique, U21 et A) ont atteint un podium européen ou mondial. Je veux saluer le travail, l'expertise des entraîneurs nationaux (plusieurs d'entre eux sont présents à cette AG) et technicien.ne.s des équipes d'encadrement. Ces résultats sportifs positifs sont le fruit de leur bonne gestion de la crise covid. Saluer également le

soutient des partenaires et la recherche de solutions des parents, familles notamment sur les collectifs jeunes ce qui a créé une belle dynamique.



## Organisation



L'arrivée de Frédéric SOYEZ en tant que directeur de la performance depuis 1<sup>er</sup> septembre 2021, tout fraîchement rentrée des Jeux de Tokyo, a permis de renforcer le pôle « Haute performance », notamment :

- Par des compétences nouvelles et spécifiques par rapport aux leviers de performance diagnostiqués pour les collectifs nationaux : spécialiste PC, PP, spécialiste gardien en cours, ... . L'enjeu à compter de 2022, sera que ces compétences puissent bénéficier également aux ETR.
- Une structure pour le suivi socio pro des SHN (140 au 1<sup>er</sup> décembre 2021)
- La mise en place du suivi médical réglementaire pour les SHN (sous pilotage du médecin fédéral, Dr Frédéric Depiesse)
- Une structure pour l'accompagnement au projet sportif pour nos joueuses et joueurs EDF afin d'encadrer les choix de carrière et les tentations d'exportation (c'est aussi une demande exprimée par les parents)
- Une coordination des filières d'accession territoriale au haut niveau

Depuis octobre, plusieurs temps d'échange ont eu lieu avec les ligues pour structurer des parcours de performance des clubs aux équipes de France. La volonté est d'accompagner les régions dans leurs missions de formation et de détection des athlètes en fonction des possibilités et réalités de chaque territoire, notamment sur des catégories U14 – U16. L'autre objectif, et non des moindres, est de créer les conditions de travail en réseau entre les techniciens d'ETR et les entraîneurs nationaux et ou de pôles.

Les marqueurs forts de cette année 2021 auront donc été :

- Pour la filière féminine :
  - o Un titre, le seul : celui de championne d'Europe U19 à l'EuroHockey II,

- L'intégration des joueuses de l'EDF A femmes sur les listes SHN seniors du fait de leurs résultats sportifs. Cela peut paraître anecdotique mais ouvre des possibilités supplémentaires aux sportives dans la conduite de leur double projet : sportif et de formation (moyenne d'âge à 21 ans).
  - Un ranking 25 au classement FIH acquis en août 2021 pour notre EDF et des victoires contre toutes les nations classées jusqu'à la 20<sup>ème</sup> place.
  - Enfin, la relance d'un collectif U21 Filles avec la perspective d'une coupe d'Europe B en 2022.
- Pour la filière masculine :
    - Une qualification pour la coupe 2023 (avec l'immersion de la cellule Onesta) qui dresse désormais une trajectoire optimale vers les JO : entre pro league, nation cup, coupe du monde, coupe d'Europe et test event.
    - Une médaille de bronze en coupe du monde pour nos U21
    - Des collectifs U18/U19 qui ont battu à 2 reprises nos homologues belges, à 2 reprises nos homologues allemands, 2 nations dont on salue souvent le modèle de formation.

Plus que jamais, cette période Covid, malgré les difficultés qu'elle a générées, aura aussi mis en avant le travail en clubs (notamment les clubs formateurs) et le travail des Pôles qui s'y on s'appuie sur les chiffres / résultats, sont de plus en plus attractifs (des tests de sélection sur le pôle féminin) et qualitatifs.

- en U21 : 15 athlètes sur 20 médaillés sont issus du pôle
- en U19 : 14 athlètes sur 18 à la coupe d'Europe

L'installation progressive et sur la base du volontariat de Centres Régionaux d'Entraînement (dont le modèle a été épuré par l'expérience en Occitanie) doit consolider cette formation et faire le trait d'union entre les clubs, les pôles et les collectifs nationaux et être un outil de dynamisation des territoires.

Néanmoins, à travers les nombreux échanges, les clubs, comités et Liges ont largement exprimé leur difficulté dans la formation et le recrutement de ressources humaines dédiés à l'entraînement sportif et ce à tous les niveaux. C'est une priorité de travail. Aujourd'hui, l'encadrement du hockey est une opportunité professionnelle. Il y a dans la salle de bons exemples de parcours à valoriser : de joueur.ses, devenu.es éducateurs, entraîneurs, formateurs, directeur de structures. C'est la voie qu'on choisit les collègues des PDL et qui commence à porter des fruits en terme de structuration, de développement et de résultats sportifs. Le DEJEPS proposé au CREPS IDF (mais qui peut se décliner dans les régions dans sa partie tronc commun) est l'outil fédéral pour former à l'entraînement et la direction de structure. En 2021, ce sont 3 stagiaires de 3 régions qui ont suivi cette formation.

Enfin, nos collectifs nationaux sont les 1<sup>ers</sup> ambassadeurs du développement de notre sport, encore plus avec la dynamique « Terre de Jeux ». A l'image de Cambrai, Calais, Antibes ou encore plus récemment Caen, ils ont réuni les conditions pour les accueillir.

## **2 – PERFORMANCE SOCIETALE / DEVELOPPEMENT**

Coté développement ou « performance sociétale », appellation qui a fait parler. A la « performance », on y associe souvent « l'exigence » / « le résultat ». Le référentiel est donc le même entre le sportif et le développement :

- D'un côté des « entraîneurs », de l'autre des « agents de développement et de structuration »
- De « plan programmation sportive », on va parler de « programme / dispositif » éducatif
- De pôle « France » ou CRE, on va parler de bonnes pratiques d'une ligue – comités – clubs. Elles sont nombreuses et je ne serai pas exhaustif en citant entre le hockey santé Nouvelle aquitaine avec, Aura avec son déploiement dans des QPV et collaborations avec des CFA métiers du sport comme la région Paca, l'IDF avec les championnat loisirs adultes et modèles de structuration des écoles de hockey, le hockey marché dans le 78 ... . Autant de programmes et d'expertise à mutualiser entre clubs, comités.



## Performance sociétale



Plan de relance



Contrat de développement 21-24

La priorité 2021 aura été la reprise et la relance de la vie associative et sportive. Un plan de relance recensant les services, outils et autre ressources. Notamment, les dotations signalétiques proposées par le pôle com. pour les salons de rentrée, l'offre de services digitaux « Asso Connect », où la licence découverte qui a enregistré un taux de transformation record de plus 50%.



## Contrat de développement 2021 - 2024

### Projet 1 : Impact social lié aux pratiques et aux publics

- Action 1 : Hockey éducatif
- Action 2 : Ecoles de hockey
- Action 3 : Féminisation
- Action 4 : La pratique loisir
- Action 5 : le ParaHockey

### Projet 2 : Impact centré sur la structuration fédérale

- Action 1 : L'emploi et la création d'une filière de « développeurs »
- Action 2 : La création de clubs / sections satellites

L'énergie a été consacrée à la mobilisation de partenaires fédéraux pour augmenter les fonds dédiés au développement et diversifier les axes de collaboration :

- ANS avec la négociation du contrat de développement de 2021 – 2024 autour de 2 axes :
  - Structuration fédérale : la professionnalisation + la création de clubs / sections satellites (sur la création des 5 nouveaux clubs en 2021, 4 d'entre eux ont été sur ce schéma)
  - Diversification des pratiques : hockey scolaire, les écoles de hockey, la féminisation, le parahockey et le hockey loisir → sujet qui donne désormais à des plans d'actions spécifiques
- Il y a également eu la 2<sup>ème</sup> campagne PSF (subvention ex CNDS) avec une augmentation de 20% des crédits : 337 K€ et une implication plus forte des comités / ligues dans l'instruction des projets



## Hockey scolaire – Conventions signées



- Autre acteur mobilisé, le Comité d'Organisation des JO (COJO) et son fonds de dotation « Impact 2024 » qui fera l'objet d'une intervention cette après-midi.

Autant de moyens qui ont permis de poursuivre le Fonds d'Aide à l'Emploi (FAE) d'agents de développement en 2021 (avec 6 emplois aidés) et de le consolider davantage pour 2022 avec 13 équivalents temps plein financés. La professionnalisation est le principal levier de performance de notre développement et nous devons accélérer l'ambition de se staffer.



**Développement territorial**



**STRATÉGIE DE PROFESSIONNALISATION**

**2021 - 2024**




Ce réseau de développeurs a été de nouveau réuni en décembre et de même fin juin / début juillet prochain

- Enfin, les fédérations du sport scolaire : pour soutenir la formation d'enseignants, l'intégration de cycles de hockey et la structuration d'AS / sections scolaires (1 par comité) : dispositif 1 école – 1 club.
- Les organismes de formation (CREPS, STAPS, ...)

2021 a été marqué par l'abrogation du BPJEPS sport co – mention hockey. Ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour nous car cela permettait de recruter. Un BPJEPS hockey en 4 UC existe depuis 2016 et atteignable en partie par équivalence avec un DEF 2 et/ou 3. Nous avons engagé un travail avec certains d'entre vous pour intégrer le hockey dans des formations professionnalisantes telles que le BPJEPS activités Physique Pour Tous, la licence STAPS, ou les CQP notamment celui des Activités de Loisir Sportif (ALS). Le recours aux aides à l'apprentissage comme en Normandie peuvent permettre d'avancer prudemment vers la professionnalisation.

Sur le volet « développement », nous avons fonctionné en sous-effectif en 2021. Je tiens à remercier les techniciens, élus qui dans cette période de transition ; puis l'ensemble du réseau qui ont permis notamment de rattraper à fin 2021, le nombre de licenciés total de la saison 2020 – 2021 : soit 9 764.

Hors Covid, si on prend les 10 dernières années, en ce qui concerne les fédérations olympiques, c'est une augmentation moyenne annuelle entre 0,8 et 2% du nombre de licenciés avec un pic après chaque JO.

Dans les tous prochains jours et semaines, nous accueillerons 3 nouvelles RH supplémentaires au développement au niveau national qui se veut un centre de ressources. Julien HERICOURT qui sera présenté tout à l'heure aura entre autre en charge l'emploi / formation professionnelle et l'accompagnement du réseau, un. Référent en charge des équipements de proximité et prochainement une personne en charge de la formation fédérale et des écoles de hockey.



Dernier point d'attention que je souhaitai évoquer avec vous, c'est que nous sommes et nous serons de plus en plus évalué sur notre capacité à déployer les politiques publiques : éducative, éthique et citoyenneté, santé, formation, à adapter notre sport ... et influencera le niveau de subventionnement, le nombre de cadre d'Etat placé auprès de la fédération (dont la volonté est d'augmenter sur le volet développement). 2 chiffres encourageants :

- PSF : passant de 25 à 74 clubs (soit ½ des clubs)
- Passesport : 80 clubs ont accueilli des personnes

Enfin, à l'exception de 2 territoires pour le moment, l'ensemble des ligues ont été visitées pour échanger sur vos priorités et problématiques, état des lieux. La perspective 2022 : c'est la contractualisation avec les ligues ou comités selon les territoires sur 2 ou 3 axes prioritaires de développement en se challengeant réciproquement avec des objectifs quantitatifs et définissant l'accompagnement spécifique que la fédération pourra mettre en place.

### **Conclusion**

Le hockey est de plus en plus visible, on parle de nous et à presque 800 jours des JO, les prochains mois seront importants dans la structuration de nos associations, dynamique des projets et ce afin de réussir ces Jeux et surtout leur impact avant, pendant et surtout après Paris 2024.

Je vous remercie.

Benoit GALLET  
DTN FF Hockey

## Budget prévisionnel 2022 Dépenses

Prévisionnel 2022	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Variation
<b>Collectifs nationaux</b>	<b>871</b>	<b>918</b>	<b>47</b>
<i>Senior A Hommes</i>	437	536	99
<i>Senior A Dames</i>	247	228	-19
<i>Autres collectifs</i>	187	120	-67
<i>Data / numérique</i>		34	34
<b>Pôles</b>	<b>256</b>	<b>254</b>	<b>-3</b>
<i>CREPS Wattignies</i>	124	121	-2
<i>CREPS Chatenay</i>	124	128	4
<i>DTN</i>	8	4	-4
<b>Médical-Paramédical-SMR</b>	<b>114</b>	<b>92</b>	<b>-22</b>
<b>Stages</b>		<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Championnats</b>	<b>82</b>	<b>121</b>	<b>39</b>
<i>CSN</i>	37	40	3
<i>CNJA</i>	45	81	35
<b>Développement</b>	<b>103</b>	<b>225</b>	<b>122</b>
<b>Rétrocession Ligue</b>	<b>107</b>	<b>180</b>	<b>72</b>
<b>Formation</b>		<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Internationale</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>3</b>
<b>Siège</b>	<b>531</b>	<b>502</b>	<b>-29</b>
Partenariat-Communication	158	151	-7
<i>Communication</i>	84	53	-31
<i>Événement et Partenariat</i>	67	98	31
Support et Administration	373	351	-22
<b>Total</b>	<b>2 076</b>	<b>2 315</b>	<b>239</b>

## Budget prévisionnel 2022

### Origine des recettes

RECETTES	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Variation
Recettes Clubs	678	855	177
Autres Recettes	9	14	6
Dons	43	65	22
Partenariat (mécénat - sponsoring)	160	184	25
Fonds de dotation DEV - impact 2024		80	80
Recettes Pôles	129	127	-1
FORMATIONS	7	6	
Subventions	1 120	1 076	-44
Produits Financiers	6		-6
Produits Exceptionnels	25		-25
<b>Total recettes</b>	<b>2 176</b>	<b>2 408</b>	<b>233</b>

Budget 2022

Prévisionnel 2022	DEPENSES	RECETTES
<b>Collectifs nationaux</b>	<b>918</b>	<b>798</b>
<i>Senior A Hommes</i>	536	443
<i>Senior A Dames</i>	228	204
<i>Autres collectifs</i>	120	80
<i>Data / numérique</i>	34	71
<b>Pôles</b>	<b>254</b>	<b>258</b>
<i>CREPS Wattignies</i>	121	115
<i>CREPS Chatenay</i>	128	143
<i>DTN</i>	4	
<b>Médical-Paramédical-SMR</b>	<b>92</b>	<b>72</b>
<b>Stages</b>	<b>4</b>	
<b>Championnats</b>	<b>121</b>	<b>119</b>
<i>CSN</i>	40	81
<i>CNJA</i>	81	38
<b>Développement</b>	<b>225</b>	<b>229</b>
<b>Rétrocession Ligue</b>	<b>180</b>	
<b>Formation</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Internationale</b>	<b>15</b>	<b>6</b>
<b>Siège</b>	<b>502</b>	<b>921</b>
Partenariat-Communication	151	171
<i>Communication</i>	53	2
<i>Événement et Partenariat</i>	98	169
Support et Administration	351	750
<b>Total</b>	<b>2 315</b>	<b>2 408</b>
<b>Résultat</b>		<b>93</b>

Code Structur	Nom	Etaps	Code Postal
C0407	HOCKEY CLUB DE BOURG	AcC4	1000
C0597	NICE HOCKEY CLUB GAZON ET SALLE	AcC1	6200
C0574	ETOILE SPORTIVE DE VILLENEUVE LOUBET	AcC1	6270
C0375	ASSOCIATION SPORTIVE FONTONNE D'ANTIBES	AcC5	6600
C0472	SOCIETE CULTURELLE OMNISPORTS DE SAINTE MARGUE	AcC1	13009
C0707	HOCKEY CLUB BAVENTAIS	AcC1	14860
C0752	ASPTT LA ROCHELLE	AcC1	17137
C0619	BOURGES HOCKEY SUR GAZON	AcClu	18570
C0723	HOCKEY SUR GAZON DIJON	AcC4	21000
C0732	HOCKEY CLUB PORDIC BINIC ETABLES SUR MER 22	AcC2	22590
C0726	UNION MONTILIENNE SPORTIVE HOCKEY SUR GAZON	AcC2	26200
C0488	HOCKEY CLUB NOGENT LE ROTROU	AcC3	28400
C0620	TOULOUSE UNIVERSITE CLUB	AcC1	31400
C0634	L'ISLE JOURDAIN HOCKEY CLUB	AcC4	32600
C0177	VILLA PRIMROSE	AcC8	33200
C0052	SPORT ATHLÉTIQUE MERIGNAÇAIS	AcC5	33700
C0084	GIRONDINS DE BORDEAUX	AcC1	33700
C0596	MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB	AcC1	34070
C0642	MAUGUIO HOCKEY SUR GAZON	AcC2	34130
C0541	HOCKEY CLUB GRENOBLE	AcC1	38100
C0570	HOCKEY CLUB STÉPHANOIS SUR GAZON	AcC8	42000
C0480	HOCKEY CLUB DE NANTES	AcC1	44326
C0467	CARQUEFOU HOCKEY CLUB	AcC1	44470
C0621	SAUTRON HOCKEY CLUB	AcC1	44880
C0135	SCO ANGERS HOCKEY	AcC1	49000
C0389	STADE LAVALLOIS	AcC1	53000
C0115	LILLE METROPOLE HOCKEY CLUB	AcC5	59000
C0310	HOCKEY CLUB DE VALENCIENNES	AcC5	59124
C0293	IRIS HOCKEY LAMBERSART	AcC1	59130
C0453	WATTIGNIES HOCKEY CLUB	AcC8	59139
C0364	HOCKEY CLUB DE DUNKERQUE MALO	AcC9	59240
C0222	CAMBRAI HOCKEY CLUB	AcC4	59400
C0163	DOUAI HOCKEY CLUB	AcC5	59500
C0665	HOCKEY CLUB DE STEENVOORDE	AcC2	59670
C0223	POLO HOCKEY CLUB MARCQ EN BAROEUL	AcC1	59700
C0749	MARLY HOCKEY CLUB	AcC3	59770
C0569	LILLE UNIVERSITÉ CLUB DE RONCHIN	AcC1	59790
C0729	PANSARD HOCKEY CLUB DE BEAUVAIS ASPTT	AcC5	60510
C0092	RACING CLUB D'ARRAS	AcC5	62000

C0237	SPORTING HOCKEY CLUB CALAIS	Ac	C	3	62101
C0712	PHOENIX HOCKEY CLUB DE DESVRES	Ac	C	5	62240
C0385	BÉTHUNE HOCKEY CLUB	Ac	C	1	62400
C0537	LE TOUQUET ATHLÉTIC CLUB	Ac	C	1	62520
C0595	STRASBOURG HOCKEY CLUB J.S.K.	Ac	C	3	67400
C0724	CLUB DE HOCKEY ALSACE CENTRALE	Ac	C	2	67750
C0470	ASSOCIATION SPORTIVE VILLEURBANNE EVEIL LYONNAIS	Ac	C	8	69100
C0611	HOCKEY CLUB CHARCOT SAINTE FOY-LES-LYON	Ac	C	0	69110
C0019	FOOTBALL CLUB DE LYON HOCKEY	Ac	C	9	69300
C0013	STADE FRANÇAIS	Ac	C	2	75016
C0099	PARIS JEAN BOUIN CLUB ATHLETIQUE SPORTS GENERAL	Ac	C	5	75016
C0493	LÉO LAGRANGE PARIS EST	Ac	C	7	75020
C0608	HOCKEY CLUB CAUCHOIS	Ac	C	1	76190
C0438	HOCKEY CLUB DE BARENTIN	Ac	C	6	76360
C0735	RACING CLUB DE FRANCE HOCKEY SUR GAZON	Ac	C	1	78000
C0187	SAINT GERMAIN HOCKEY CLUB	Ac	C	3	78100
C0738	MAISONS-LAFFITTE HOCKEY CLUB	Ac	C	4	78600
C0132	AMIENS SPORTS CLUB	Ac	C	1	80080
C0122	SPORTING CLUB ABBEVILLE	Ac	C	1	80100
C0647	HOCKEY CLUB DU TREFLE	Ac	C	6	91640
C0357	CERCLE FÉMININ DE PARIS	Ac	C	6	92100
C0174	CERCLE ATHLETIQUE DE MONTRouGE	Ac	C	6	92120
C0716	ASSOCIATION DES VÉTÉRANS DE HOCKEY SUR GAZON	Ac	C	1	92700
C0721	RACING CLUB DE FRANCE HOCKEY SUR GAZON 92 COLO	Ac	C	4	92700
C0465	BLANC MESNIL SPORT HOCKEY	Ac	C	3	93150
C0594	HOCKEY SPORTING CLUB DE SAINT MAUR DES FOSSÉS	Ac	C	7	94100
C0526	VILLIERS LE BEL HOCKEY CLUB	Ac	C	2	95720
C0533	UNION SPORTIVE POINTE DES GALETS	Ac	C	1	97420
C0530	HOCKEY CLUB DE L'OUEST	Ac	C	1	97460

Nombre de club a jour affiliation: #

Commune	ctif au 30/06/2	nbre voix	OK	nbre voix OK		CONTRE
BOURG-EN-BRESSE	12	2	X	2		-
NICE	62	4	x	4		-
VILLENEUVE LOUBET	101	6	x	6		-
ANTIBES	123	6	X	6		-
MARSEILLE 09	24	2	x	2		-
BAVENT	0	2	x	2		-
HOUMEAU	0	2	X	2		-
SUBDRAY	6	2	x	2		-
DIJON	5	2	x	2		-
PORDIC	20	2	X	2		-
MONTELMAR	48	3	X	3		-
NOGENT-LE-ROTROU	25	3	x	3		-
TOULOUSE	153	8	X	8		-
ISLE-JOURDAIN	127	7	X	7		-
BORDEAUX	247	11	X	11		-
MERIGNAC	111	6	X	6		-
MERIGNAC	148	7	X	7		-
MONTPELLIER	15	2	X	2		-
MAUGUIO	26	3	X	3		-
GRENOBLE	86	5	x	5		-
ST ETIENNE	101	6	X	6		-
NANTES CEDEX 1	240	11	X	11		-
CARQUEFOU	211	10	X	10		-
SAUTRON	66	4	X	4		-
ANGERS	79	5	X	5		-
LAVAL	34	3	X	3		-
LILLE	503	22	x	22		-
ESCAUDAIN	129	7	X	7		-
LAMBERSART	408	18	x	18		-
WATTIGNIES	246	11	x	11		-
DUNKERQUE	130	7	X	7		-
CAMBRAI	164	8	X	8		-
DOUAI	127	7	X	7		-
OUDEZEELE	2	2	X	2		-
MARCQ EN BAROEUL	486	21	x	21		-
MARLY	0	2	X	2		-
RONCHIN	108	6	x	6		-
OROER	31	3	X	3		-
ARRAS	100	6	x	6		-

CALAIS	80	5	x	5	-
SAINT-MARTIN-CHOQUEL	6	2	X	2	-
BETHUNE	58	4	x	4	-
LE TOUQUET PARIS PLAGE	144	7	X	7	-
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	22	2	x	2	-
SCHERWILLER	5	2	x	2	-
VILLEURBANNE	27	3	X	3	-
STE FOY LES LYON	141	7	X	7	-
CALUIRE ET CUIRE	271	12	X	12	-
PARIS	252	12	X	12	-
PARIS 16	396	17	X	17	-
PARIS 20	6	2	x	2	-
YVETOT	75	5	X	5	-
BARENTIN	130	7	X	7	-
VERSAILLES	263	12	X	12	-
SAINT GERMAIN EN LAYE	350	16	X	16	-
MAISONS-LAFFITTE	27	3	X	3	-
AMIENS	161	8	X	8	-
ABBEVILLE	77	5	X	5	-
FONTENAY LES BRIIS	14	2	X	2	-
BOULOGNE-BILLANCOURT	101	6	X	6	-
MONTRouGE	231	11	X	11	-
COLOMBES	7	2	X	2	-
COLOMBES	80	5	X	5	-
LE BLANC MESNIL	24	2	X	2	-
ST MAUR DES FOSSES	116	6	X	6	-
BOUQUEVAL	8	2	X	2	-
LE PORT	22	2	X	2	-
SAINT PAUL	17	2	X	2	-

7615

415

0

**68**

**415**

**0**

Quorum

**51,13%**





# **Assemblée Générale de la Fédération Française de Hockey**

## **23 avril 2022**

### **Rapport Moral 2021**

Mesdames, Messieurs,

Le rapport moral sur lequel vous êtes statutairement appelés à délibérer aujourd'hui est présenté au nom du Comité Directeur constitué de membres bénévoles élus.

Il m'appartient de vous rendre compte des principales activités qui ont animé la période s'étendant du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Ce rapport moral ne traite pas des aspects financiers qui seront évoqués dans les rapports présentés par le Trésorier et le Commissaire aux Comptes.

A l'occasion de notre réunion annuelle, il convient de rappeler la disparition de plusieurs personnalités de notre grande famille :

Marie Claude Sidaine, Jean Luc Pareyt, Jacques Huard, Philippe Hauet, Jean Paul Sabourin, Laurent Laine, Frederic Janssens, Annie Dufloux, Gilles Capelle, Gerard Didden, Peter Coudray, Eric Goedertier.

Cette année 2021, fut encore bien particulière, marquée de nouveau par la pandémie du COVID.

Dans ce rapport, je souhaite rappeler les points marquants concernant :

#### **I La vie Fédérale**

#### **II Le Pôle sportif et les activités de la CSN et de la CNJA**

#### **III Le Pôle développement et formation**

#### **IV Le Pôle communication et marketing**

### **I La vie Fédérale**

L'année 2021 nous marquera à plusieurs titres :

- **A Une année électorale**
- **B Une nouvelle équipe, un nouveau mode de fonctionnement**
- **C Des mouvements de personnel**
- **D De nouveaux clubs**
- **E Des effectifs marqués par la crise Covid**
- **F Une année marquée par la Visio Conférence et de nouveaux modes de communication,**
- **G Une présence accrue au sein des instances dirigeantes**

### **- A Une année électorale**

L'année 2021 a commencé avec les élections fédérales qui se sont déroulées en Visio conférence, le 16 janvier 2021. Le personnel Fédéral, la commission électorale et notamment Éric Oudry ont permis leur déroulement dans de bonnes conditions et nous les en remercions.

A l'issue d'une campagne animée, qui a permis la confrontation de 2 projets, c'est la liste emmenée par Isabelle Jouin qui a obtenu la majorité des suffrages 65% des votes. Le comité Directeur qui a suivi a renouvelé l'équipe dirigeante de la FFH. L'AG de juin 2021 a permis de compléter le Comité Directeur de la Fédération avec 2 nouveaux membres représentant le collège des ligues.

### **Le Comité Directeur**

La F.F.H., association loi 1901, est administrée par un Comité Directeur composé de 21 membres. Il est renouvelé tous les 4 ans, selon le calendrier des jeux olympiques d'été.

L'ensemble des informations et missions sur la Gouvernance fédérale sont disponibles sur le site internet fédéral.

[HTTPS://WWW.FFHOCKEY.ORG/FEDERATION/GOUVERNANCE.HTML](https://www.ffhockey.org/federation/gouvernance.html)

### **COMPOSITION**

#### **Membre élus :**

Isabelle	JOUIN
Jean-Michel	DUTRIEUX
Jean-Christophe	PLAISANT
Grégoire	FAVRE-VÉRAND
Yves	REGNIEZ
Catheljine	ROCKALL
Sophie	RAFFY
Benjamin	QUEDEVILLE
François	GIRAULT
Benjamin	REYDELLET
Jean-François	BOYER
Henri-Claude	LAMBERT

#### **Représentants des Ligues :**

Yann	LEMELINER	Ligue	de
Rémi	D'HALLUIN	-	Ligue des Hauts
Clémentine	DUFAY	-	Ligue
Jean-Emile Gaboriaud - Ligue de la Nouvelle Aquitaine			

#### **Membres du collège féminin**

Mme. Corinne  
Mme. Laure  
Mme. Diane  
Mme. Sylvie  
Mme. Amandine ROMBAUT

### **COMPOSITION DU BUREAU FEDERAL**

Isabelle	JOUIN	-	Présidente
Jean-Michel DUTRIEUX	- Vice-Président	exécutif	- Secrétaire général (VP Exécutif)
Jean-Christophe PLAISANT	- Vice-Président	-	Pôle Sportif
Grégoire FAVRE-VÉRAND	- Vice-Président	-	Pôle Finances, Trésorier
Yves REGNIEZ	- Vice-Président	-	Pôle Développement
Catheljine ROCKALL	- Vice-Présidente	-	Pôle Marketing, Communication
Sophie RAFFY – Co présidente Pôle Développement			

Invité Permanent avec voix consultative Benoît Gallet Directeur Technique National. Interventions des chefs de projets (salariés ou élus ou cadres techniques) selon les sujets lors des réunions de bureau.

### - B Une nouvelle équipe, un nouveau mode de fonctionnement

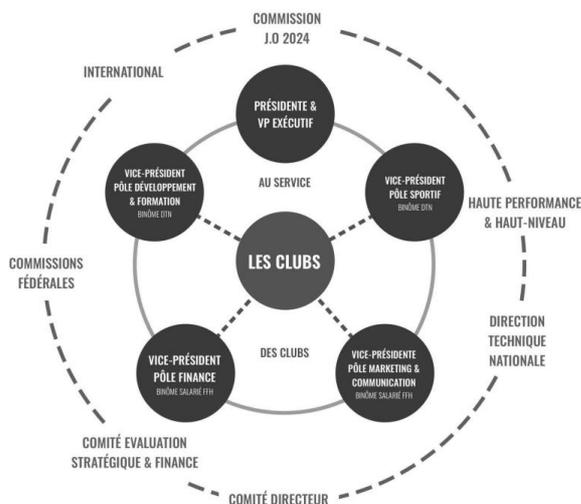
La nouvelle équipe s'est mobilisée dès son élection pour travailler et mettre en place le projet fédéral « Réussir avec les clubs ».

Les enjeux étaient importants notamment pour préparer la **relance post-Covid** pour les clubs, et également pour tisser à nouveau **cette relation privilégiée entre ceux-ci et la fédération** au regard des Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Les défis à relever

- Remettre à plat les finances de la fédération
- Augmentation du nombre de licenciés,
- Le développement et la structuration des clubs,
- La formation,
- La communication et la recherche de nouveaux partenaires,
- Les championnats
- Les JO de Paris 2024 et l'Héritage

La priorité a été mise en 2021 sur l'organisation **fédérale**, notamment au niveau de la Gouvernance et de l'organisation financière afin de mettre en place les conditions d'efficacité et de retour à la stabilité pour permettre le déploiement du projet fédéral qui porte une double ambition de performance sportive et sociétale avec les élus, la DTN et l'ensemble des salariés de la fédération. Pour la première fois de son histoire un séminaire regroupant toutes les RH de la fédération a été organisé au COJO de Paris 2024 avec comme objectif d'infuser une dynamique d'équipe en présentiel et avec des ateliers thématiques en lien avec le projet fédéral « Réussir avec les clubs »



### **-C Des mouvements de personnel et de nouvelles organisations**

Au sein de la DTN, des mouvements de personnel ont accompagné l'arrivée de la nouvelle équipe avec la non reconduction de contrat pour Jean Marc Pocholle, Bertrand Reynaud, et la démission de Jonathan Bernon. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs années de service au sein de notre Fédération.

De nouvelles têtes apparaissent, avec de nouvelles ambitions et de nouvelles manières de travailler.

Benoit Gallet a été nommé DTN de la Fédération Française de Hockey à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le pôle de la Haute performance a été réorganisé après le départ de Jeroen Delmee pour le management de l'équipe des Pays -Bas.

C'est Frédéric Soyez qui assume cette mission de Directeur de la performance en complément de sa fonction d'entraîneur National A Hommes depuis son arrivée en septembre 2021.

Les services de la FFH ont également dû se réorganiser après les départs de Bastien Cauderlier et Geoffrey Devanley. Gerald Rogiez Chargé de missions Championnats et Estelle Luzolo (Comptabilité) sont venus épauler nos équipes, avec des profils de poste différents.

Guillaume Didelet a été embauché en août 2021 comme chargé de mission communication (Community manager) à la fin de son contrat d'alternance.

Le poste de Valentine Berland a évolué pour plus de transversalité pour travailler à 50% pour le Pôle de Développement et 50 % pour le pôle Com depuis Juin 2021.

Aurélien Martin a été embauché en contrat d'alternance pour un an comme Chargée de mission féminisation et Développement durable avec comme tuteur Benoît Gallet.

### - D De nouveaux clubs.

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre grande famille les clubs de :

- HC Veney (Thonon les bains)
- HC du Pays Glazick
- Isneauville HC
- Marly HC
- HC Baventais
- La Rochelle HC

### - E Des effectifs marqués par la crise Covid

Au 30 juin 2021, la fédération a enregistré 9764 adhérents. Ce chiffre marque une baisse relative de 6,15% par rapport à la saison 2019-2020. Le taux de féminisation est de 26,96 % sur 2021(26,17% en 2020 et 26,78% en 2019).

#### • Les licenciés

Evolution générale

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	8057	8379	8400	7680	7132
Femmes	3261	3144	3073	2723	2632
Total	11318	11523	11473	10403	9764

A noter que le programme licences découvertes lancé en avril 2021 a permis l'inscription de 372 nouveaux adhérents.

#### • Evolution du nombre de licenciés Hommes/femmes par âge

	-18 an H	+18 an H	-18 an F	+18 an F	Total
2016 2017	4931	3126	2133	1128	11318
2017 2018	5197	3183	2010	1133	11523
2018 2019	5225	3178	1958	1112	11473
2019 2020	4887	2993	1707	1016	10403
2020 2021	4374	2758	1751	881	9764

#### • Evolution du nombre de licences Salle, Gazon

	Gazon	Salle	Loisir	Divers services	Total
2016 2017	7569	5506	2784	1612	17471
2017 2018	7717	5392	2781	1234	17124
2018 2019	8173	5362	2506	1256	17297
2019 2020	7441	4979	2060	1104	15584
2020 2021	6881	680	2350*	866	10777

\*Dont 372 licences découverte

Source : intranet fédéral/Structures/Rechercherune structure/Fédération française de hockey/onglet stats.

### **- F Une année marquée par la Visio Conférence et de nouveaux modes de communication,**

- Deux Assemblées générales se sont tenues en visio conférence en 2021
- Le Comité Directeur s'est réuni en Visio conférence à 5 reprises.
- Des consultations par vote électroniques ont également été mises en place. Elles concernaient essentiellement des sujets liés au Covid.
- Le bureau Fédéral se réunit 2 à 3 fois par mois en moyenne sur 2021.

### **G- Une présence accrue au sein des instances dirigeantes nationales**

- **Du sport Français-CNOSF**
  - Marie Françoise Potereau, Vice-Présidente du CNOSF en charge de la Mixité et de Paris 2024 (interface avec le COJO) et membre de la commission Stratégique et Financière FF Hockey
  - Frederic Depiesse, Commission médicale du CNOSF
  - Sophie Raffy- Membre de la commission Mixité
- **De la FEH**
  - Cathelijne Rockall, EHF Commercial and Communication Committee
  - Marianne Grundeken, EHF competition Committee outdoor
  - Sylvie Petitjean, EHF appointment and education Committee
  - Pamela Michaelis, développement Committee
- **De la FIH**
  - Sylvie Petitjean, Officials Committee (rassemble l'ensemble des officiels au sein de la FIH)

### **H L'activité des commissions**

- **La commission Statuts et règlements(A.Renaud)**

Elle est intervenue ponctuellement comme conseil auprès de la CSN.

Dans une période marquée par la mise en sommeil des compétitions, elle est intervenue pour l'élaboration des formules de championnat 2021 2022 et pour les modifications réglementaires relatives aux nouvelles obligations.

Ses objectifs à moyen et long terme :

- Intégration de la Visio conférence dans les statuts et règlements
- Remise à plat du règlement des compétitions et scission salle/gazon
- Révision des statuts : parité

- **La chambre de 1<sup>e</sup> Instance (JF.Fenaert)**

L'activité de la Chambre Fédérale de 1<sup>ère</sup> instance a été réduite en 2021, certainement en conséquence de la diminution des activités de la Fédération en lien avec la pandémie du Covid 19.

Les mesures exceptionnelles prises par la Fédération en 2021 n'ont donné lieu à aucune contestation portée devant la Chambre des litiges, pas plus d'ailleurs que les autres décisions Fédérales.

La Chambre Fédérale de 1<sup>ère</sup> instance a rendu trois décisions disciplinaires au cours de l'année 2021, deux d'entre elles concernant des faits de l'année 2020.

Deux décisions concernaient des propos déplacés à l'égard des arbitres tenus au cours du dernier trimestre 2020. Dans les deux cas, un échange constructif a pu intervenir en séance entre les personnes incriminées, exprimant des regrets, et les arbitres, acceptant les excuses. Dans les deux dossiers des sanctions ont été prononcées.

La troisième décision concernait des faits d'agression sexuelle commis sur mineurs, par une personne licenciée de la Fédération, sanctionné pénalement par plusieurs années d'emprisonnement. Le dossier posait la question de notre compétence, ces faits n'ayant pas été commis à l'occasion d'activités en rapport avec la qualité de licencié de la Fédération. Une sanction a pu être prononcée pour manquement à l'éthique et à la morale sportive en considérant que l'intéressé utilisait sa qualité de licencié pour proposer à plusieurs reprises l'encadrement sportif d'enfants.

- **La Chambre d'Appel (Eric Villain)**

Elle n'a pas statué sur 2021

- **Le comité d'éthique et de déontologie (Eric Delemazure)**

Peu d'activité cette année calendaire pour la CED qui est simplement intervenue sous forme de « rappel à la loi » sur une affaire de bizutage et une autre concernant le comportement d'un chef d'équipe.

La CED est également intervenue pour valider la procédure PSF avec Isabelle Burgot

Fin 2021, un dossier était en cours d'instruction concernant la gestion de la table technique et les relations avec les arbitres.

- **La commission Transaction (Alice Morcrette)**

Constituée fin 2021, avec pour Présidente Alice Morcrette, elle n'a pas eu à statuer sur l'année 2021

- **La Commission Médicale Nationale (Frédéric Depiesse)**

En 2021, la CMN s'est réunie deux fois, une en distancielle en avril et une le 20 11 21 au siège de la FFH en présence de Benoit GALLET , de Frédéric SOYEZ et du médecin élu au comité directeur François GIRAULT avec une intervention de la Présidente en introduction.

La CMN comprend des membres de droit (médecin élu, kinésithérapeute fédéral national, médecin fédéral national ou président de la CMN, DTN) et les professionnels participant à la vie des équipes de France, on comptait 6 médecins et 8 kinésithérapeutes intervenants régulièrement. Remi DIETRICH ((Kiné France A garçons), François FROMONT (Med France A garçon), Alexis POYER (Med France A garçon), Sébastien LEBRIS (Kiné fédéral National), Frédéric DEPIESSE (Med fédéral National), François GIRAULT (Med élu), Jean Baptiste POPPE (Médecin), Guillaume AUDOYE (Kiné Edf Jeunes), Sarah (Kiné Fr A fille), H DESMETTRE (Med France A fille), JANSSEN Arnoud (Kiné U21),

Plusieurs sujets ont été abordé :

- 1 Création d'un label « Partenaire médical de la F.F.Hockey »**

- Pour toute structure intégrant le projet fédéral de façon régulière et permanente (centres médicaux pour passage d'examens, établissement de santé...) par conventionnement. Des établissements de santé qui faciliteraient la prise en charge médicale des SHN pourront bénéficier de ce label fédéral. L'objet est de structurer un réseau au service de nos SHN.

En contrepartie, ces partenaires pourraient participer au séminaire médical organisé par la FFH et utiliser l'image d'une fédération olympique.

- Ce label pourrait aussi être donné aux sponsors en matériels médical ou en subside de la FFH

- 2 Suivi médical réglementaire ( SMR) avec le logiciel ASKAMON**

Le médecin fédéral F. Depiesse accepte de prendre en charge le rôle de Coordonnateur Askamon et SMR avec l'aide des médecins H DESMETTRE pour les filles et A POYER pour les garçons.

L'outil permet aussi, au-delà du suivi réglementaire, le suivi quotidien des joueurs à inscrire sur la plateforme ASKAMON, il faut en généraliser l'accès à tous les kinés et médecins s'occupant de nos joueurs (ses). Les CREPS de Châtenay et Wattignies sont dotés de l'outil. Tous les médecins et kinés doivent désormais utiliser la plateforme Askamon dans le suivi des blessures, notamment en utilisant la rubrique libre « remarque ».

- 3 Organisation et structuration médicale des filières des élites et des jeunes**

Le Dr POPPE sera en charge du suivi des jeunes : collectifs U16, U18

Dans tous les cas il y a le besoin d'identifier un centre médical expert pour le Hockey (conventionner avec un établissement de santé dans le Nord qui peut organiser des prises en charge rapides de nos blessés) et nommer des référents (médecins, kiné podologues, diététiciens ...) pour aider au suivi de nos élites

Sur le plan du développement et de la recherche : Recenser tous les hockeyeurs SHN qui suivent un cursus de médecin ou de kiné afin de les associer aux travaux de la commission médicale : séminaire

annuel, interventions auprès des EDF, travaux de recherche sur le hockey dans le cadre de mémoires, constitution d'une bibliographie, récolte de la data, ... .

Il va falloir utiliser ASKAMON et sa fonction « statistiques » pour les blessures des collectifs et leur suivi, ce qui améliorera le suivi de nos joueurs et joueuses.

#### **4 JO 2024,**

Voir avec Paris 2024 et la FIH, pour que la commission médicale FFH puissent assurer la médicalisation des tournois olympiques. [Action : Présidente et DTN et FDepiesse]

#### **5 Retour sur le règlement médical FFH**

Surclassement supérieur, ce point est à revoir, avant de l'actualiser sur le règlement en ligne sur le site FFH si une modification était actée [voir avec le secrétariat général et la commission CSN]

#### **6 Débriefing de la saison et des missions à se répartir**

Intervention de F. Soyez avec présentation du projet de programmation validé fin 2021 en fonction du budget prévisionnel 2022.

S'assurer désormais qu'il y a toujours un médecin avec l'EDF A Féminine lors de compétitions officielles (difficultés rencontrées à Pise). = demande forte de la commission médicale

Demande de la DTN de travailler avec la commission médicale sur des protocoles de récupération (pendant entraînement, après effort, pour les charges importantes de travail). L'usage de compléments alimentaires peut être intéressant uniquement si les sportifs respectent un régime alimentaire équilibré et adapté à la vie de SHN. En EDF, il n'y a pas de produits utilisés par les sportifs qui eux-mêmes peuvent avoir recours à des produits en clubs. Important d'imposer une doctrine française. Il faut commencer chez les jeunes et ne pas hésiter à associer diététicien du sport.

Fred Soyez a eu des contacts pour envisager des partenariats pour la nutrition de nos élites. Il faut s'assurer du label AMA et/ou norme AFNOR

Pour avancer sur le sujet « nutrition », une réunion va être programmée : représentant de la commission médicale, préparateurs physiques, managers (mise en place des protocoles), Éric Charlet (partenariat).

A partir de 2022, envisager d'associer au coaching performance, un colloque médical interne

#### **7 Formation des professionnels de santé intervenants auprès de la FFH**

Un colloque médical par an, voir pour l'organiser sur le CREPS de Wattignies ou de Chatenay Malabry en 2022, inviter les médecins des CREPS qui suivent nos jeunes (LINH VUNGOC, ...)

Demande de Lebris : Voir pour aider nos professionnels de santé à suivre des formations utiles pour le Hockey

## **8 Hockey santé (François GIRAULT)**

Sujet qui croit au sein de la fédération au sein des clubs pour accueillir différents publics : en situation de handicaps, seniors, rencontrant des problématiques de santé, ....

Il est proposé d'envisager l'organisation d'un stage national (2 jours) dans un club en direction des éducateurs volontaires pour échanger sur les différentes pratiques (hockey en marchant, ...) et consolider un kit fédéral : outil de com, matériels adaptés, argumentaire pour lever des fonds, fiches pédagogiques, ....

## **9 Formation les gestes qui sauvent (FDepiesse/ Benoît Gallet DTN)**

-Nouvelle réglementation : obligation de former les arbitres et juges aux gestes qui sauvent sauf ceux qui sont déjà titulaires du PSC1 : <https://www.lagazettedescommunes.com/750373/les-arbitres-et-juges-des-federations-agreees-seront-formes-aux-gestes-qui-sauvent/>

Proposition du DTN d'intégrer cette formation de 2h dans le cursus de formation des entraîneurs et en école de hockey dans un objectif d'éducation et de citoyenneté.

Travail nécessaire avec la commission médicale pour des supports de formation adaptés aux pathologies / risques spécifiques à la pratique du hockey : doigts, dents, ... .

Le déploiement de formations « gestes qui sauvent » pourrait se faire de différentes manières :

- Via des associations nationales spécialisées (croix rouge, Ufolep, ...)
- En redynamisant les commissions médicales régionales avec au moins un.e médecin [ voir avec Secrétaire Général pour interroger et motiver les présidents de ligue à trouver des collègues].

### **• La commission terrains et équipements (JM. Dutrieux)**

L'année 2021 peu active sur le premier semestre, a permis de clarifier son fonctionnement et ses missions sur le second semestre. Une procédure de gestion des conflits d'intérêts a été validée n bureau le 27/01/2022 qui sera mise en place sur l'ensemble des commissions.

Il est apparu que cette commission devait retrouver un nouveau souffle en vue de Paris 2024 et des projets des clubs.

Elle s'organisera en 2022 avec des référents par Ligue et en prenant en compte les exigences attendues d'une Fédération en matière de transparence, d'objectivité et de neutralité dans son fonctionnement et ses prises de décision.

Ses missions :

- Homologation et recensement des terrains
- Remise à niveau du règlement des terrains et équipement
- Soutien pour la rénovation et la création de nouveaux équipements

En 2021, la commission a notamment aidé et soutenu les clubs de Barentin, Le Havre, Lambersart, Beauvais, Nogent le Rotrou, Villiers le Bel, Grenoble dans leurs projets.

- **La commission numérique**

Fonctionnement

- Constitution de la commission numérique  
Benjamin Quedeville  
Rémi D'Halluin  
Laurent Frappart
- Fonctionnement rythme de réunion  
La Commission Numérique se réunit une fois par mois et complète son activité avec des rendez-vous de pilotages des différents prestataires de la Fédération  
Pour rappel des principaux prestataires : EXALTO pour les intranets licences et sportif fédéral / ARDEELIGHT pour les serveurs de données et les boites mails / ESKALAD pour le site internet FFH / ASSOCONNECT pour les outils numériques proposés aux Clubs.

Actions 2021

- RGPD (nouvelle gestion des mots de passe, nettoyage des fichiers nominatifs, mise au norme du site web)
- Assoconnect : la Fédération ayant obtenue des fonds auprès de l'Agence Nationale du Sport une action spécifique pour accompagner nos Club dans le développement de leur outil numérique a été menée avec Assoconnect.
- Cartographie et rationalisation des outils numériques
- résiliation des outils Mycoach/ talk spirits
- mise en place de Dropbox pour les vidéos Elite/N1
- pilotage des incidents et développements Exalto

Actions en cours

- En cours gestion Exalto et dysfonctionnement site calendriers et résultat
- Préparation de la saison 2022-2023
- Réflexion sur les évolutions de nos différents outils

## **II Le Pôle sportif , la Haute Performance et les activités de la CSN et de la CNJA (JCPlaisant)**

### **A le Haut Niveau, La Haute Performance (JC Plaisant)**

#### **Une année sportive historique et prometteuse !**

2021, année de reprise des compétitions internationales a été dynamique avec pas moins de 7 évènements qui a concerné 6 collectifs nationaux (U19, U21 garçons et A).

Malgré l'impact de la crise et les difficultés à maintenir un plan d'entraînement et de préparation dont des oppositions avec des équipes étrangères, tous les collectifs nationaux engagés dans une compétition officielle internationale ont réussi à atteindre un podium européen ou mondial.

Merci aux comités, clubs, familles et partenaires qui ont maintenu leur confiance à la fédération pour mettre les joueur.se.s et staffs dans les meilleures conditions de performance.



## 1 - Organisation et structuration

Début 2021, des entretiens se sont tenus entre élu.e.s et chaque entraîneur / membres des staffs des collectifs nationaux / pôles afin de faire connaissance et d'évaluer leurs difficultés / points d'amélioration. Le pôle Haut niveau / Haute Performance a fait l'objet d'une réorganisation autour de nouvelles compétences et de personnes :

- L'identification d'un Vice-président en charge du sportif : Jean Christophe PLAISANT
- La nomination d'un nouveau DTN (à compter du 1<sup>er</sup> juillet) : Benoit GALLET
- La nomination d'un manager de la performance & responsable de la filière masculine (à compter du 1<sup>er</sup> septembre) : Frédéric SOYEZ
- La nomination d'un nouvel entraîneur pour l'EDF A Hommes : Frédéric SOYEZ (suite à la démission de Jeroen DELMEE)
- L'identification d'un responsable de filière féminine : Gaël FOULARD
- De nouvelles compétences techniques à disposition des collectifs nationaux : Jorge LOMBI (spécialiste PC déf. Et off.), Sébastien SARAZIN (préparation physique).
- Redéfinition de la filière médicale sous le pilotage du Dr Frédéric DEPIESSE : des médecins de filières, médecin dédié aux collectifs jeunes, mise en place du Suivi Médical Réglementaire (SMR), nomination d'un référent « dopage » (François GIRAULT)

Le montage du budget 2021 a été réalisé en étroite collaboration entre les élu.e.s et les techniciens, sur la base d'indicateurs de performance.

En soutien des staffs des collectifs nationaux et pôles, une cellule « PERF 2024 », visant l'optimisation de la performance, a été mise en place :

- Pilotage PPF : A. François
- Analyst Data / Vidéo : A. Guignard, E. Franchomme, R. Talma, C. Martin
- Coaching performance : projet collectif + V. Le Coller
- Suivi médical / Médecin référent : Frédéric DEPIESSE et Sébastien LEBRIS
- Suivi socio pro : C. Teffri + managers
- Coordination des filières d'accession territoriale au haut niveau : M. Dierckens
- Référents CREPS : S. Colledge (Wattignies), A. Bergamo (Chatenay)

- Maillage section scolaires / Centres Régionaux d'Entraînement : A. Guignard
- Coordination managers : A. François
- Logistique et équipementier : I. Dibildox + managers

## **2 - Résultats des matchs de préparation et des compétitions internationales de référence de l'année 2021 et bilan haut niveau / haute performance**

### Filière féminine

- France U16 :  
Annulation de l'EuroHockey5s  
Dans un objectif de performance, la FF Hockey va désormais privilégier les tournois annuels internationaux de hockey à 11 avec les meilleures nations concurrence (Belgique, Pays bas, Allemagne, ...) à compter de 2022.
  
- France U19/U18 :
  - Stages :
    - 24 au 27 juin à Cambrai :
      - France vs Pologne : 3 - 3
      - France vs Pologne : 1 - 1
      - France vs Pologne : 0 – 0
    - 5 au 9 juillet à Calais
      - France vs Allemagne : 0 - 2
      - France vs Allemagne : 1 - 3
      - France vs Allemagne : 0 - 2
  - Coupe d'Europe : Championne de l'EuroHockey II
    - France vs Italie : 2 -1
    - République Tchèque vs France : 3 - 3
    - France vs Suisse : 3 – 3
    - Pologne vs France : 0(2) – 0(3)
    - France vs Autriche : 1 – 0
  - Stage de détection : 15 novembre à Lille



- France U21
  - Stage de détection : 22 novembre à Cambrai
  
- Equipe de France A :
  - Stages :
    - 2 au 4 avril au CREPS de Wattignies
    - 27 au 28 mai au CREPS de Wattignies
    - 1<sup>er</sup> au 5 juin au CREPS de Wattignies
    - 6 au 12 juin à Amstelveen (Pays Bas)
    - 23 au 25 juin à Anvers
    - 5 au 9 juillet au CREPS de Wattignies
    - 19 au 23 juillet au CREPS de Wattignies
    - 30 juillet au 6 août en Pologne :
      - France vs Pologne : 3 – 1
      - France vs Pologne
    - 4 au 6 octobre au CREPS de Wattignies
      - France vs Belgique U21 : 0 – 1
    - 11 au 13 octobre au CREPS de Wattignies
    - 22 au 25 novembre au CREPS de Wattignies
  - Coupe d'Europe : Vice-championne de l'EuroHockey II (Prague)
    - Biélorussie vs France : 1 – 2
    - France vs Autriche : 1 – 0
    - France vs République Tchèque : 1 – 0
    - France vs Pays de Galles : 2 – 1
    - Biélorussie vs France : 1 – 0

Ce résultat sportif encourageant permet aux joueuses de l'EDF de rentrer de bénéficier du statut « seniors » des sportives de haut niveau en France. A noter, Inès El Hajem, arbitre français présent à l'Euro de Prague

- Tournoi qualificatif à la coupe du monde 2022 (octobre 2021 - Pise) : Finaliste et qualification pour la coupe du monde 2023 en Inde
  - Irlande vs France : 4 – 1
  - France vs Russie : 2 – 3
  - France vs Pologne : 4 - 2



### Filière masculine

#### ➤ France U16 :

Annulation de l'EuroHockey5s

Dans un objectif de performance, la FF Hockey va désormais privilégier les tournois annuels internationaux de hockey à 11 avec les meilleures nations concurrence (Belgique, Pays bas, Allemagne, ...) à compter de 2022.

Stage du 2 novembre à Nivelles (Belgique) :

- Belgique U16 vs France U16 : 4 – 0
- Belgique U16 vs France U17 : 0 – 4

#### ➤ France U19 :

- Stages :

- 3 au 5 juin à Bruxelles :
  - Belgique vs France : 0 – 3
  - Belgique vs France : 2 – 7
- 24 au 27 juin à Cambrai :
  - France vs Pologne : 7 - 1
  - France vs Pologne
  - France vs Pologne
- 1<sup>er</sup> au 5 juillet à Mayence (Allemagne) :
  - Allemagne vs France : 0 – 2
  - Allemagne vs France : 0 - 3

- Coupe d'Europe : 3ème de l'EuroHockey
  - France vs Italie : 6 - 1
  - République Tchèque vs France : 0 – 3
  - France vs Pologne : 2(2) – 2(3)
  - France vs Italie : 5 - 3



➤ France U21 :

- Stages :
  - 13 au 15 septembre au CREPS IDF
  - 12 au 15 octobre au CREPS de Wattignies
    - France vs Belgique : 1 – 1
  - 2 au 3 novembre au CREPS IDF
- Coupe du monde : 3ème de la coupe du monde
  - Inde vs France : 4 – 5
  - France vs Pologne : 7 – 1
  - France vs Canada : 11 – 1
  - France vs Malaisie : 4 – 0
  - France vs Argentine : 0(1) – 0(3)
  - Inde vs France : 1 – 3



➤ Equipe de France A :

- Stages :

- 29 mars au 1<sup>er</sup> avril à Anvers :
  - France vs Canada : 3 - 2
  - France vs Belgique : 0 – 5
- 11 au 13 juin au CREPS IDF :
- 12 au 14 avril à Lille :
- 11 au 18 mai à Lille :
  - France vs Canada : 4 - 0
- 23 au 29 mai à Hambourg :
  - Allemagne vs France : 5 – 2
  - Canada vs France : 4 – 3
  - Allemagne vs France : 2 – 5
- 3 au juin au CREPS de Wattignies
- 6 au 8 septembre à Lille
- Rituel de regroupement 2 jours par semaine de septembre à décembre lors d'entraînements décentralisé + PP à Bruxelles pour le collectif France A hommes
- 4 au 6 octobre au CREPS de Wattignies :
  - France vs Chili : 4 - 2
  - France vs Chili : 1 – 0
- 13 au 20 octobre au Pays de Galles :
  - France vs Malaisie : 1 - 1
  - France vs Pays de Galles : 4 - 2
  - France vs Malaisie : 2 – 2
- 16 et 17 novembre à Anvers :
  - Pays Bas vs France : 3 – 1
  - Pays Bas vs France : 4 - 3

- Coupe d'Europe : 6<sup>ème</sup> de l'EuroHockey I (Amsterdam)

- Pays Bas vs France : 3 – 0
- France vs Pays de Galle : 2 – 3
- France vs Allemagne : 5 – 6
- Russie vs France : 5 – 6
- France – Espagne : 3 – 2

L'Equipe de France termine à la 6<sup>ème</sup> place du Championnat d'Europe. Elle jouera donc un tournoi qualificatif en 2022 pour le Championnat d'Europe de 2023 à Monchengladbach en Allemagne. A noter, Xavier Fenaert, arbitre français présent à l'Euro d'Amsterdam.

- Tournoi qualificatif à la coupe du monde 2023 (octobre 2021 - Cardiff) : Finaliste et qualification pour la coupe du monde 2023 en Inde
  - France vs Pologne : 5 – 0

- France vs Autriche : 4 – 1



- France vs Pays de Galles : 1 – 2

### 3 - Plan National de Préparation

- Pôle France Relève U18 CREPS IDF  
Pour la saison 2020 – 2021, ce pôle compte 9 athlètes interne
- Pôle France U21 CREPS IDF  
Pour la saison 2020 – 2021, ce pôle compte 16 athlètes (12 externes, 1 interne et 3 partenaires d'entraînement)
- Pôle France Relève Féminin CREPS de Wattignies  
Pour la saison 2020 – 2021, ce pôle compte 13 athlètes internes
- Pôle France Relève U16 CREPS de Wattignies  
Pour la saison 2020 – 2021, ce pôle compte 17 athlètes (14 internes et 3 en demi-pension)



#### 4 - Financement et contrat de performance

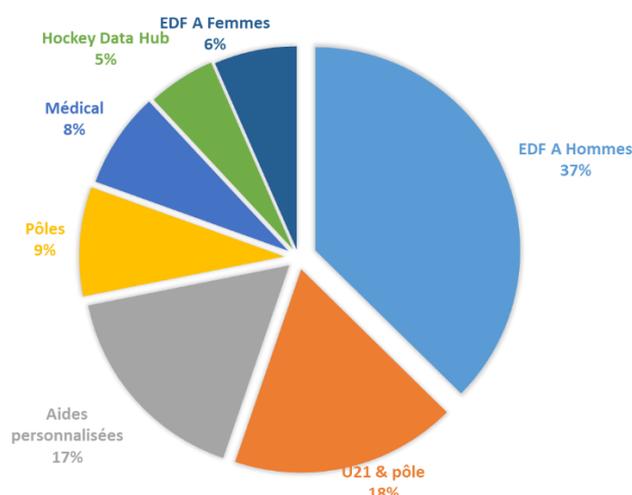
Evolutions du contrat de performance (hors aides personnalisées)

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montant €	651 600 €	670 939 €	701 840 €	751 242 €	711 242 €	707 020 €
Evolution	- 5%	+ 3%	+ 4,4 %	+ 6,6 %	- 5,3 %	- 0,6%



- EDF A Hommes : 315 K€
- U21 & pôle : 150 K€
- Aides personnalisées : 140 K€
- Pôles : 73 K€
- Médical : 64 K€
- EDF A Femmes : 55 K€
- Hockey Data Hub : 45 K€

**TOTAL : 842 K€**



#### 5 – Conclusion et perspectives

Accompagnée par l'Agence Nationale du Sport et la méthode Orfèvre de l'INSEP, le Projet de Performance Fédéral (PPF) a été réévalué et ajusté pour la période 2022 – 2024. L'objectif était d'analyser les leviers de performance nécessaires au hockey français dans la perspective des JO de Paris et de performance durable avec l'échéance de Los Angeles 2028. Ce travail permet de prioriser l'investissement notamment de l'Agence sur le projet de performance. En 2022, il est envisagé de renforcer les compétences techniques sur l'entraînement spécifique gardien et la préparation mentale. Le bilan des JO de Tokyo a notamment révélé sur le tournoi olympique hommes, que 40% des buts inscrits venait d'une phase de jeu lié au « petit corner ». Il semble donc essentiel de renforcer notre expertise PC et gardien.ne.

La volonté est que ces nouvelles compétences puissent irriguer également les clubs et territoires. Ainsi des stages de perfectionnement seront proposés dès 2022.

La Direction Technique Nationale a défini la trajectoire à suivre pour les 2 filières pour les 3 prochaines années en visant notamment l'augmentation du nombre de jours de stage et d'oppositions / matchs afin d'améliorer sa compétitivité. Le PPF, validé en 2022 par l'Etat, intègrera également un volet « clubs » qui font parties des acteurs de la performance fédérale.

19

En amont des JOP de Paris, la fédération a souhaité mettre en place une stratégie d'accueil de compétitions sportives internationales avec la Direction Interministérielle aux grandes compétitions internationales pour favoriser le « Home Advantage » et animer les clubs. En 2022, la France a été retenue pour accueillir les 2 tournois qualificatifs hommes et femmes, à Calais et Dunkerque, pour l'EuroHockey I 2023.

Les résultats sportifs soulignent la qualité du travail de formation dans les pôles. A titre d'exemple, sur les 20 athlètes U21 3<sup>ème</sup> à la coupe du monde, 13 d'entre eux sont en pôle U21. Ces résultats sont prometteurs puisque les nations qui performant en coupe du monde juniors, sont celles qui réussissent au plus haut niveau international en seniors. Il y a désormais des sélections à l'entrée de chacun des pôles et des listes d'attente qui témoignent de leur attractivité. Les services des CREPS auprès des pôles ont été optimisés avec l'expertise des maisons régionales de la performance. La fédération a aussi mené des actions de sensibilisation (arbitrage, dopage, violence dans le sport) qui peuvent prendre la forme de débats, témoignages, présentations afin d'aider les jeunes athlètes à bien appréhender l'entrée dans une pratique plus intense de haut niveau pouvant être génératrice de difficultés chez les adolescents. L'objectif est de donner aux sportifs tous les outils pour conduire son double projet éducatif : scolaire et sportif.

Un travail est engagé avec les entraîneurs.e.s nationaux pour définir chaque année un objectif / échéance sportive 1 objectif annuel / une échéance pour chaque collectif. Des contacts ont été établis avec les belges et Hollandais dans les catégories jeunes pour programmer des tri nations et échanges réguliers entre nos délégations.

Les ligues ont été sollicitées à partir d'octobre 2021 pour contribuer à l'élaboration du PPF et être des actrices de la performance. LA volonté est de renforcer et accompagner les Ligues dans leur rôle de formation et détection des athlètes. Progressivement, les Ligues vont être accompagnées pour programmer des rituels d'entraînement régulier sur les catégories U14 et U16 avec des encadrants en liaison avec les entraîneurs nationaux. Les staffs techniques chez les collectifs jeunes vont être ouverts aux entraîneur.e.s à potentiel et d'ETR pour favoriser la formation continue et monter en compétence avec les cadres techniques nationaux.

Enfin, s'agissant des équipes de France EDF et collectifs nationaux, l'ambition est qu'elles puissent se produire dans toutes les territoires d'ici les JO de Paris 2024 (stages, matchs, ...), et ce malgré les contraintes financières de la FF Hockey.

En cette fin d'année 2021, la FF Hockey reste en attente de la FIH et CIO de confirmation des règles de qualification pour les JO de Paris 2024 en tant que pays hôte. Cette confirmation qui devrait intervenir au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 facilitera la recherche de partenaires et moyens au profit du projet de performance et peut être quelques sportif.ve.s à double nationalité qui pourraient venir renforcer le niveau de jeu des équipes de France.

Une attention particulière est portée sur la filière féminine pour optimiser les conditions de performance : accès à des aides sociales, augmentation du nombre de jours de stages, accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle, recherche de partenaires, ... .

A 1 000 jours des JO de Paris, tout est mis en œuvre pour que les bénéficiaires des Jeux irriguent l'ensemble de fédération : clubs formateurs, clubs nationaux, ETR, Ligues, Pôles, collectifs nationaux et équipes de France.

## **B la CSN (Benjamin Quedeville)**

### Organisation de la Commission Sportive Nationale

Suite à l'élection du nouveau comité directeur du 16 janvier 2021, la CSN a été recomposée.

Ces membres sont :

- Benjamin Quédeville en tant que Président de la Commission (HC Barentin)
- Jean-Christophe Plaisant, Vice-Président Sportif (HC Cambrai)
- Lucien Levier (MSD Chartres et ex Président de la CSN)
- Marcel Gomez (SA Merignac, club 100% féminin)
- César Hauet (Stade Français, joueur élite)
- Le chargé de mission CSN / CNJA

Sa composition a été voulue pour réunir les compétences complémentaires et nécessaires à la bonne gestion des championnats.

Sont invités aux réunions selon les sujets abordés

- Le Directeur Technique National
- Les membres de la Commission Nationale des Juges et Arbitres
- La Commission Féminisation
- Les représentants des zones
- et tout membre selon la nécessité d'un apport d'expertise (Commission Terrains, Commission Médicale etc..)

La CSN étant une commission statutaire, sa mission est restée identique : assurer l'administration générale de toutes les compétitions sportives nationales féminines et masculines de Hockey sur Gazon et de Hockey en Salle.

L'objectif fixé pour la nouvelle équipe est d'assurer ces missions en se rapprochant du terrain, en favorisant les échanges et la concertation avec les clubs. Le but étant de prendre des orientations en cohérence avec les attentes du réseau fédéral.

La feuille de route de la nouvelle équipe vise à rendre les championnats plus efficaces, à garantir un niveau compétitif notamment pour les championnats Élite, et à faire évoluer les obligations dans un esprit de développement et de structuration des clubs.

- **Activités de la CSN sur l'année 2021.**

La commission se réunit au minimum une fois par semaine, le jeudi midi, en Visio conférence pour la gestion des questions sportives, et le mardi midi pour traiter des sujets de fond tels que les évolutions réglementaires.

Du 19 janvier 2021, au 30 décembre 2021, la CSN s'est réunie 65 fois, dont 7 réunions élargies aux zones.

- **Période janvier à juin 2021**

L'année 2021 est bien évidemment marquée par la crise sanitaire. Lors de la prise de fonction de la nouvelle équipe, les championnats étaient arrêtés depuis novembre 2020.

### **Aspects sportifs**

Cette période est marquée par l'arrêt total des championnats gazon et salle. Lors de la 1ere phase des championnats gazon (septembre à novembre 2020), de nombreux matchs n'ont pas pu se jouer pour causes de cas covid et de reports pour raison sanitaires.

La situation sanitaire sur la deuxième partie de saison (janvier à juin 2021) n'a pas permis la reprise des championnats à temps pour finir la saison de gazon.

Après concertation avec les clubs, il n'a pas été possible de relancer les journées de championnat, le temps nécessaire pour la reprise physique des athlètes ne laissant pas assez de temps pour finir au moins la 1ere phase dans des conditions d'équité.

La CSN a donc proposé au comité directeur de la fédération de décréter la saison 2020-2021, saison blanche, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats 2020/2021, ainsi que la non attribution de titres.

Cette décision a été approuvée et votée par le Comité directeur le 30 avril 2021.

Une saison sans classement étant déclarée lors de cette saison 2020/2021, et faisant suite à la saison blanche découlant des décisions prises à l'occasion de la saison 2019/2020, les équipes qualifiées pour les compétitions européennes sont les équipes qualifiées à l'issue de la saison 2018/2019 en Gazon et 2019/2020 en Salle.

Comme cela a été indiqué lors des réunions CSN/clubs, la CSN précise qu'il était important de donner une perspective d'avenir et de projection à nos joueurs, nos joueuses, nos encadrants ou encore nos bénévoles afin d'éviter le décrochage et la perte de motivation.

Ainsi il a été décidé d'organiser fin juin 2021, au Club de Saint Germain HC :

- Un tournoi d'accèsion à la N1 hommes pour les clubs de Nationale 2. La Nationale 1 passant ainsi de 10 à 12 clubs pour la saison 2021-2022.
- un tournoi d'accèsion à l'Élite Dames pour les clubs de Nationale 1 Dames. L'Elite Dames passant ainsi de 9 à 10 clubs pour la saison 2021-2022.

➤ **Aspects réglementaires**

Bien qu'étant très occupée par la gestion de la crise sanitaire, la période janvier à juin a permis à la CSN de travailler sur les évolutions réglementaires.

Les travaux ont porté principalement sur les obligations du livre 2 du règlement des compétitions en proposant des évolutions sur 2 saisons.

Ces changements majeurs dans l'esprit et les objectifs des règlements se feront progressivement sur deux saisons.

Phase 1 (saison 2021/2022)

- Volonté de ne pas tout bousculer et souplesse post-Covid
- Maintien de la majeure partie des Titres I-II-III-IV
- Travail axé sur les obligations (Titre V) autour de 5 grands items jugés indispensables :
  - Effectifs minimum jeunes
  - Contrat d'arbitrage avec la CNJA
  - Formation des entraîneurs
  - Exigences d'équipement
  - Amélioration de l'usage de la vidéo

Ces obligations vont évoluer à l'horizon 2022/2023 afin notamment d'y intégrer la haute performance et le développement qui sont les objectifs de l'olympiade 2020/2024.

Ce règlement a été validé par le vote du comité directeur du 26 juin 2021.

➤ **Période septembre à décembre 2021**

**Relance des championnats Gazon**

En septembre 2021, tous les championnats ont pu démarrer, favorisés par l'évolution positive de la situation sanitaire, la généralisation du pas sanitaire et l'élaboration de protocoles autorisant la pratique en compétition avec un minimum de contraintes et de restrictions.

Les championnats Élite Hommes et Dames, N1 hommes ont commencé le 12 septembre 2021.

Le championnat N1 Dames a commencé le 18 septembre.

Le championnat de France de N2 Dames, géré par la CSN, a lui démarré le 30 octobre.

**Les chiffres de la première phase des championnats :**

Elite Hommes

- 10 équipes
- 9 journées
- 45 matchs

Elite Dames

- 10 équipes
- 9 journées
- 42 matchs et 3 reports en 2eme partie de saison + 1 match retour joué en 1ere partie

N1 Hommes

- 12 équipes réparties en 2 poules de 6 pour la première phase
- 10 journées
- 60 matchs

N1 Dames

- 8 équipes
- 7 journées
- 27 matchs et un report en 2eme partie de saison

N2 Dames

- 7 équipes

- 1 journée
- 10 matchs

Au total, de septembre à novembre, la CSN a géré 185 matchs.

### **Relance des championnats Salle en décembre 2021.**

Bien que la situation sanitaire se soit dégradée à l'entrée dans l'hiver, les consignes ministérielles ont permis la reprise de la pratique en salle.

Les championnats de salle 2021-2022 ont pu se tenir jusqu'à leur terme, avec en janvier 2022 quelques tensions liées à un regain du pic épidémique.

Bilan de la première partie 2021 du championnat de salle :

#### Elite Hommes

- 10 équipes
- 1ere journée le 11 décembre

#### Elite Dames

- 7 équipes
- 1ere journée le 8 janvier 2022

#### N1 Hommes

- 10 équipes
- 1ere journée le 19 décembre

#### N1 Dames

- 9 équipes
- 1ere journée le 19 décembre

Le bilan de la saison de salle 2021-2022 sera présenté en détail dans le rapport moral de la prochaine saison.

- **Recrutement d'un nouveau chargé de mission CSN / CNJA**

Parmi les faits marquants de la fin d'année 2021, il faut noter le départ de Bastien Cauderlier, chargé de mission CSN / CNJA en poste depuis 7 ans. Bastien ayant eu l'opportunité d'évoluer professionnellement au sein de la Fédération de Rugby.

Afin de ne pas risquer de rupture et de dégradation dans la gestion des championnats, la CSN a lancé un recrutement, avec comme priorité de proposer le poste à une ou un candidat issu du réseau fédéral.

En vue de préparer la transmission de compétences, la CSN a recensé et rédigé les procédures de gestion courante, et établi le rétro planning type de gestion d'une saison.

A cette occasion, les missions ont été revues, précisées et élargies et la répartition du temps CSN / CNJA rééquilibrée à 50% pour chaque commission.

Au total, ce sont 25 profils de candidats, hockeyeurs et hors réseau, qui ont été étudiés.

Le choix s'est porté sur Gérald Rogiez.

Son expérience de joueur, d'arbitre et président de club lui ont permis de prendre la succession de Bastien sans rupture de compétences.

Gérald a pu prendre son poste le 18 octobre, avant le départ de Bastien. Ils ont ainsi pu travailler sereinement à la transmission des dossiers et à la passation des missions.

L'équipe de la CSN remercie Bastien Cauderlier pour son implication lors des 7 dernières années, et félicite Gérald pour sa prise de fonction réussie.

### **Bilan et commentaires.**

La période de frustration liée à l'arrêt des championnats semble maintenant derrière nous.

L'équipe de la CSN tient à remercier tous les acteurs du hockey Français qui ont permis la reprise des championnats, et particulièrement les clubs, premiers acteurs de terrain et premiers concernés par la pratique au quotidien. Le sport a repris sa place.

## **C La CNJA (Louis Gillet et Alain Renaud)**

### **Actions CNJA 2021**

#### **Organisation mise en place :**

L'activité de la CNJA a été répartie en deux départements sous la responsabilité d'un des co-présidents.

- 1 - Recrutement- Formation- Liaison avec les CRJA
- 2 - Désignations nationales et internationales, management des arbitres, et des délégués

#### **Recrutement- Formation- Liaison avec les CRJA**

- a- Formation : Création et mise en place de l'académie d'arbitrage.  
Constitution d'une bibliothèque de fichiers sur quasiment toutes les problématiques de l'arbitrage, en fonction de 3 niveaux : débutants, confirmés, experts
- b- Recensement du mode de fonctionnement des CRJA
- c- Détection et accompagnement de nouveaux arbitres : stage de formation de jeunes arbitres en Normandie, en Bourgogne Franche-Comté.

#### **Désignations nationales et internationales, management des arbitres, et des délégués**

- a- Délégués :
  - Création de la fonction de délégué fédéral gazon
  - Stages des directeurs de compétitions dans le cadre du tournoi en salle de l'Iris (Merci aux organisateurs)
  - Proposition de formation au mois d'août 2022 dans le cadre du séminaire annuel de formation organisé par la FEH pour deux de nos délégués (1 homme et une femme).
- b- Mise en place d'une nouvelle procédure de désignations des arbitres pour les compétitions nationales
- c- Recomposition des panels d'arbitres sur les listes européennes
- d- Mise en place de la fonction de manager d'arbitres

#### **Difficultés :**

- Toutes les CRJA ne sont pas actives et beaucoup n'ont ni projet, ni méthode
- On enregistre une baisse de motivation de beaucoup d'arbitres de la tranche d'âge intermédiaire (40/50 ans)
- Il manque quelques directeurs de compétition

- Il manque minimum une trentaine d'arbitres pour permettre des désignations ménageant des plages de repos pour certains, pour éviter à certains de diriger 2 matches en 3 heures.....
- Manque de motivation des clubs pour former des arbitres
- Manque cruel d'arbitres féminines

Opportunités :

- Arrivée de jeunes arbitres qui progressent rapidement et dont certains seront confrontés bientôt aux compétitions internationales.
- On a pu noter l'intérêt de quelques jeunes filles pour l'arbitrage
- Projet : mise en place d'un suivi de la condition physique pour une quinzaine d'arbitres.

### **III Le Pôle Développement et Formation (Yves Régniez et Sophie Raffy)**

#### **A Développement**

- **REACTIVATION DE LA COMMUNAUTE D'AGENTS DE DEVELOPPEMENT**  
13 décembre 2021 : webinaire des agents de développement : 20 participants  
Prise de contact – Tour de Table – Attentes
- **LICENCES DECOUVERTES**  
Dans le cadre de la relance suite à la crise sanitaire, il a été instauré la création d'une licence découverte permettant une reprise sportive après confinement. Le nombre de licences créées s'élève à 372 avec un taux de pré-inscription sur la saison 2021-2022 supérieur à 50%
- **PASS HOCKEY**  
Sur la saison 2021, on a recensé la déclaration de 22.201 PASS HOCKEY
- **SIGNATURE « Convention Ministérielle »**  
-22 septembre 2021 entre le ministre de l'Education Nationale de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée aux sports, la directrice nationale de l'UNSS, la Présidente de l'USEP et la Présidente de la FF Hockey.
- **P.S.F**  
-Chiffre clé : 337 600 euros pour le réseau FF Hockey  
-Augmentation du nombre de dossier clubs déposé : 75 clubs en 2021 percevant 47,8% des crédits  
-Actions plébiscitées :  
Hockey éducatif, 27,4 % des crédits  
Féminisation, 24,6 % des crédits  
Plan France relance : 19,3 % des crédits

- **CREATIONS DE CLUBS**

5 Affiliées

Code Structure†	Nom	Type	Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	Code Postal	Commune	Téléphone	Mail
C0707	HOCKEY CLUB BAVENTAIS	CLU	MAIRIE DE BAVENT	RUE DE LA PETITE JUSTICE		14860	BAVENT		hcbavent@gmail.com
C0749	MARLY HOCKEY CLUB	CLU		31 RUE RUE PAUL VAILLANT COUTURIER		59770	MARLY		cvezura@hotmail.com
C0750	ISNEAUVILLE HOCKEY CLUB	CLU		PLACE DE LA MAIRIE		76230	ISNEAUVILLE		isneauvillehockey@gmail.com
C0751	HOCKEY CLUB VEUREY NOYAREY	CLU		2 RUE RUE DE LA GILBERTIERE		38113	VEUREY-VOROIZE		hcvn.hockey@gmail.com
C0753	HOCKEY CLUB PAYS GLAZIK	CLU		27 RUE GOAREM CREIS		29700	PLUGUFFAN		hockeypaysglazik@gmail.com

- **CONTRIBUTION AU TROPHEE HOCKEY Hauts de Seine DU 31 MAI AU 4 JUIN 21**

Au stade Yves du manoir à Colombes en partenariat avec la Ligue et les comités départementaux d 'Ile de France :

-4 jours d'initiations

-1000 collégiens issus des collèges et d'Ulis du département des Hauts de Seine

-35 encadrants

- **KITS de COMMUNICATION**

Un budget de 16.000€ a été alloué pour offrir à chacun des clubs des Kits de communication pour alimenter les stands de promotion de la pratique du Hockey durant les manifestations locales (Ex : forum des Associations, ...)

Bâches, Flyers, Roll-Up

- **F.A.E**

Sur l'année 2021, le financement des F.A.E conventionnés antérieurement a été honoré selon les données ci-dessous. Dans le cadre de sa politique de développement, et en fonction de la situation financière et des prévisions budgétaires sur les année futures, il a été décidé de mettre en suspens pour l'année 2021 les nouvelles demandes. Une nouvelle approche est en réflexion pour mise en place en 2022.

## B Féminisation

- Le Printemps du Hockey Féminin

*La Fédération Française de Hockey a poursuivi son action en faveur de la féminisation et a reconduit le Printemps du Hockey Féminin pour cette année 2021. Menons ensemble une nouvelle campagne pour mettre en lumière le hockey féminin.*

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le Hockey féminin a été fêté lors du Printemps du Hockey féminin. Malgré le contexte, la FFH a souhaité continuer à faire vivre le Printemps à distance. Il était pour nous, important de poursuivre notre action en faveur de la féminisation de notre sport.

La fédération Française de Hockey a mobilisé ses Ligues Régionales, ses Comités Départementaux et l'ensemble de ses clubs pour les inciter à organiser un ou plusieurs évènements de promotion du Hockey Féminin sous toutes ses formes.

Étant donné que nous étions toujours en conditions restreintes pour pratiquer notre sport, nous avons mis les actions des clubs en avant sur les réseaux sociaux. La Fédération Française de Hockey a mis dans un article dédié, un ensemble de **visuels prêts-à-l'emploi ainsi que des visuels modifiables** afin de **faire vivre le Printemps du Hockey Féminin 2021 sur les réseaux sociaux et les sites internet de nos structures**.

Des vidéos, des interviews ou simplement des publications ont été réalisés par nos structures en suivant les visuels prêts-à-l'emploi puis ont été relayés sur les réseaux. Nous avons ainsi mis en avant des ambassadrices qu'elles soient joueuses, coachs, arbitres.

Nous avons également mis à jour des documents utilisables par notre réseau et créé un questionnaire via un google forme pour mieux appréhender les besoins des structures pour ce PHF et les PHF suivants.

- Plan de féminisation

Le plan de féminisation est devenu pour la première fois en 2013 une pièce obligatoire de la convention d'objectifs des fédérations sportives, affirmant ainsi l'engagement ministériel en matière de promotion et de développement du sport féminin. À ce titre, il semblait important de fournir une première base d'outils aux acteurs du changement nécessaire à la concrétisation des actions en faveur de l'égalité.

Par ce plan de féminisation, **la Fédération Française de Hockey (FFH)** a la volonté de conquérir de nouveaux publics, favoriser la mixité et porter les valeurs d'équité. Ce plan s'inscrit en cohérence avec le contrat de développement passé avec l'Agence Nationale du Sport, les directives ministérielles et dans la continuité des plans précédents. Il affirme également la volonté :

- D'intensifier les actions en vue de Paris 2024,
- D'impliquer l'ensemble des acteurs fédéraux à tous les niveaux et notamment les clubs dans la droite ligne de notre projet politique #RéussirAvecLesClubs.

Sa rédaction est le fruit d'une démarche participative issue travail de la commission développement, du groupe de travail sur la féminisation de la Fédération Française de Hockey en concertation avec des représentants,

- Des ligues,
- Des comités départementaux,
- Des clubs,
- De commissions fédérales,
- De la DTN,

Qui auront un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ce plan.

En effet, la Fédération a voulu un **plan de féminisation partagé** et coconstruit dès sa phase de rédaction par un maximum d'acteurs afin qu'il ne reste pas au rang d'intention mais **se concrétise factuellement sur le terrain**. Dans cette logique, il sera le support :

- **De feuilles de route opérationnelles négociées avec les différents départements ou services de la fédération,**
- **De contractualisation avec les territoires.**

Le plan s'articule autour de 5 objectifs, abordés chacun sous l'angle d'un état des lieux, des enjeux, des freins, des actions proposées et de l'évaluation. Il couvre les champs suivants : recruter et fidéliser des féminines, faciliter et accompagner l'engagement des dirigeantes, féminiser l'encadrement et améliorer les compétences des entraîneurs à l'encadrement des féminines, et enfin encourager des vocations d'officielles chez les féminines et les accompagner pour monter en compétence.

Afin de définir ce plan de féminisation, nous avons constitué un groupe de travail « féminisation » regroupant des personnes engagées dans ce projet venant de tous les territoires, des clubs, des ligues et des comités départementaux.

Dans ce cadre, nous avons aussi organisé un webinaire avec les clubs ayant le plus fort têt de féminine, les comités et les ligues afin de recueillir leurs remarques sur ce plan et d'échanger avec tout le territoire.

- Recrutement apprentie en charge de la féminisation

Pour la rentrée de septembre nous avons recruté une apprentie en charge de la féminisation en la personne d'Aurélie Martin. Elle travaillera en grande partie sur ce projet avec Isabelle Burgot.

- Séminaire 13 novembre 2021

Nous avons animé Isabelle BURGOT Aurélie MARTIN et moi-même l'atelier féminisation

#### OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Réaliser une feuille de route pour développer la féminisation au sein de la fédération (licenciées, dirigeantes, encadrantes, arbitres, haut niveau)

- Echanger sur les freins et leviers pour chaque objectif du plan de féminisation
- Positionner chaque acteur et les associer dans le plan pour savoir comment travailler avec eux et les responsabiliser

**POINTS FORTS DU PROJET OU DU DISPOSITIF OU DE LA PROBLEMATIQUE EXPRIME :**

- Richesse des échanges liée à la diversité des personnes participantes à l'atelier
- Echanges productifs
- Un atelier qui a permis de compléter le plan de féminisation en cours d'écriture

**POINTS D'AMELIORATION OU DIFFICULTES DU PROJET OU DU DISPOSITIF OU DE LA PROBLEMATIQUE EXPRIME :**

- Beaucoup de choses à dire et d'échanges mais un temps réduit : nécessite beaucoup de cadrage et de gestion du temps
- Certains objectifs ont manqué de temps pour être approfondis

**AUTRES REMARQUES / DEMANDES OU AVIS EXPRIMES PAR LES PARTICIPANTS :**

- ➔ Partager le plan avec divers acteurs et établir des feuilles de routes pour passer sur une vraie phase opérationnelle afin qu'il ne reste pas un simple document administratif

- Projets en commun avec la communication

Nous avons travaillé avec le service communication de la fédération à la réalisation de Vidéos sur le sport au féminin avec sport en France.

- Projets en commun avec le Haut niveau

Nous avons rédigé ensemble le dossier de partenariat avec le Haut Niveau pour l'EDF Féminine que nous avons déposé auprès de la FDJ Française des jeux dans le cadre de leur appel d'offres « Dossier FDJ : Sport pour elles ».

Le projet n'a pas été retenu mais sera amélioré et redéposé cette année également.

- Projet Sportif Fédéral ou PSF

Dans le cadre du PSF de la fédération, nous avons augmenté les crédits du PSF pour la part féminisation ce qui représente 24,6 % des crédits totaux :

63834 euros en 2020

84447 euros en 2021

Plus de clubs et plus de projets ont été accompagnés la saison dernière pour continuer à augmenter le nombre de féminine au sein de notre fédération.

- Service civique avec Femix

Nous avons accueilli avec notre partenariat avec l'association Femix un service civique qui a essentiellement travaillé sur l'amélioration des outils de matérialisation sur notre site internet étant donné qu'il n'était pas en présentiel mais à distance.

#### **IV La communication et le marketing (Cathelijne Rockall)**

Le pôle communication et marketing a commencé au début de notre mandature à mettre en place une stratégie de communication et un plan marketing en phase avec le projet fédéral sur lequel nous avons été élu. La mission du pôle Com/Mrktg/événements relève 2 axes prioritaires pour atteindre sa vision : Créer un lien de proximité avec les clubs et rechercher de nouvelles cibles. Les axes prioritaires sont soutenus par des actions de communication, de médiatisation, d'évènementiel et de digitalisation. Ses actions vont pouvoir augmenter les ressources financières qui font ensuite renforcer nos axes prioritaires.

Pour un suivi plus rigoureux du budget prévisionnel et du pilotage des activités partenaires, nous avons mis en place un tableau de suivi mensuel avec suivi de la facturation et intégration des factures partenaires dans les relances.

Le pôle com/mkt travaille maintenant en étroite collaboration avec les autres pôles de la FFH (développement, sportif, et finances) et continue de soutenir les pôles et leurs besoins en communication évènementiel et marketing.

Nous avons vu en 2021 une restructuration du pôle avec l'embauche de Guillaume Didelet en septembre. Guillaume est maintenant responsable pour la communication et relation presse. Valentine Berland est responsable pour l'évènementiel et suivi partenaires. Eric Charlet est responsable pour la recherche de partenaires.

Pour les années à venir, nous devons plus renforcer la communication et la coopération du maillage territorial. Il est important de s'inscrire dans les événements territoriaux pour augmenter la visibilité et la promotion de notre sport en s'appuyant sur des événements existants et des dispositifs disponibles.

Le contexte difficile, lié à crise sanitaire et la situation financière de la FFH, a fortement impacté la saison sportive et les actions com/mkt prévues. Malgré cela, nous sommes contents du travail et des résultats réalisés en 2021.

## 1) Les actions de Communication

- Campagne de communication de rentrée #BackToHockey

À la rentrée 2021, la campagne de communication #BackToHockey a été mis en place. Il s'agissait d'un élan collectif de la reprise sportive. Elle était intégrée dans une série de mesures pour la reprise des clubs.

- Communication du Trophée du Hockey 92 & semaine olympique

Le service communication était présent lors d'événements publics concernant le développement de la pratique en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024. C'est pourquoi la FFH à aider à organiser et collaborer avec les services présents pour échanger et communiquer sur les événements du Trophée Hockey sur Gazon 2021, la Semaine Olympique et Paralympique 2021 et la Journée Olympique et Paralympique 2022.

- Printemps du Hockey Féminin

La FFH a organisé, comme chaque année, le Printemps du Hockey Féminin. L'année 2021 étant de nouveau marqué par le contexte sanitaire, la FFH a organisé une série d'actions de promotions sur les réseaux sociaux pour pallier les manques d'événements organisés. Ont été mis en avant à travers les rubriques PartageUneJournéeAvec, DLTD, Frenchies, etc. les sportives de Haut-niveau, les clubs organisateurs, les arbitres et bénévoles sur la thématique du hockey féminin.

- Captation des matchs Elite et N1 Hommes et Femmes sur la saison 2021-2022

Le service communication, avec Be Sport, a diffusé 12 matchs du championnat Elite et N1. Il y avait une parfaite parité entre les matchs hommes et femmes diffusés. Cette diffusion a généré plus de 25000 vues en total. La diffusion était une belle opportunité d'agrandir et renforcer notre communauté de hockey fans.

- Campagne d'affiches pour les tournois finaux en salle

Dans le but de mettre en avant, d'attirer des spectateurs et d'aider les structures organisatrices, la FFH à créer une campagne d'affichage sous-traitée pour la promotion des finales Elite et N1 en Salle. La même chose est planifiée pour la saison Gazon.

- Mise en avant des highlights par week-end avec Rematch

Chaque lundi depuis le début de la saison sportive 2021-2022 voit la mise en lumière des highlights (meilleurs moments) des matchs à travers l'application Rematch, partenaire de la FFH. Le but étant de mettre en avant les belles images pour attirer les jeunes et aider les structures à la digitalisation.

- Shooting photos des équipes de France

Afin d'avoir à disposition des instances internationales, des collectifs nationaux, des médias, partenaires et du service communication, des shootings photo ont été organisés par la FFH sur des rassemblements sportifs au CREPS des Hauts-de-France. Organisés par le pôle communication, les photos ont été prises par Cédric Martin.

- Couverture médiatique des Équipes de France

Le pôle communication a couvert médiatiquement les U21 garçons en Inde, les équipes de France aux Championnats d'Europe d'Amsterdam et de Prague ainsi que les TQ aux Pays-de-Galles et Italie. Le but de cela étant la mise en avant des collectifs nationaux pour la médiatisation du hockey à travers les médias, les partenaires et surtout notre communauté. Nous estimons que nous avons touché 370 000 personnes lors les différentes diffusions.

- Les réseaux sociaux

L'année 2021 a montré une belle performance sur nos réseaux sociaux par rapport à 2020. Ci-dessous l'évolution activité RS comparé à l'année 2020.

- Facebook

Compte unique touchés : 192%

Abonnés : 16,3% ↑

- Instagram

Compte unique touchés : 200%

Abonnés : 22% ↑

- Twitter

Impressions : 236% ↑

Abonnés : 17% ↑

- LinkedIn

Abonnés : 120% ↑

- GoMyPartner aux clubs

Des communications ont été envoyées aux structures sur l'application GoMyPartner afin d'aider financièrement les licenciés dans la prise de la licence de l'année n+1.

- Annnonce des partenariat et actions de communication

Dans le cadre des nouveaux partenariats avec Loxam, Transalp, Crédit Mutuel IDF ou encore McLloyd et Compex, le pôle communication a annoncé conjointement les partenariats. De plus, des actions pour Vianova et des communications pour NGE ont été faites.

- Rédactions et animations des réseaux sociaux avec la thématique du développement

Une série d'articles a été réalisée pour la promotion du développement du hockey et de la mise en avant des bonnes pratiques

- Fond aide audio-visuel ANS

- Vidéo promotion

Une demande de subventions a été demandée pour la réalisation d'une vidéo de promotion à destination des clubs. Cette vidéo sera réalisée sur l'année 2022 et sera livrée aux clubs à la rentrée 2022. Cette vidéo sera réalisée avec Magalie Justeau, présidente du H.C. Nantes.

- Reportage féminisation

Un reportage de Sport en France a été financé par la demande de subventions de la FFH. Cette vidéo a été tournée en octobre 2021 pour une diffusion début 2022. Cette vidéo a permis aux clubs d'avoir sous la main une vidéo sur la thématique de la féminisation. De plus, elle a permis au public sportif de la chaîne de découvrir l'Équipe de France féminine et par la même occasion le hockey.

## **2) Communication Interne**

- Kit de communication offert aux clubs

À la rentrée 2021, un kit de communication a été envoyé à chaque club quelques jours avant les premiers rassemblements de la rentrée 2021. Tous les éléments ont été envoyés aux clubs. De plus, ont été mises à disposition le contenu digital pour les clubs. C'est pourquoi une campagne de communication digitale de rentrée a été mis en place en même temps qu'une infographie de la relance sportive.

- Infographie de relance sportive

A été mis en place à la rentrée 2021 une infographie de relance avec un ensemble d'outils fédéraux et de l'Agence Nationale du Sport pour aider à la reprise sportives et financières des structures du hockey. Cette infographie a été diffusée à l'ensemble du réseau avec la campagne digitale de reprise du hockey.

- Webinaires de communication aux clubs

Afin d'accompagner les clubs sur les différentes actions de partenaires, de développement et de reprise sportive, le service communication a travaillé sur une série de webinaires sur le site de l'entreprise Be Sport afin de communiquer aux structures.

- Création boîte de communication

Le pôle communication a mis en place une boîte de communication sur notre site internet. Cette boîte (sous forme d'onglet) donne accès à tous nos éléments visuels graphiques, photos et autres ressources type communication.

### **3) Les actions Partenaires**

#### Le constat

Si la crise sanitaire qui impacte fortement le secteur du sport depuis début 2020 soulève toujours de nombreuses inquiétudes, elle a aussi constitué une opportunité de se poser plusieurs questions sur le modèle économique du sponsoring.

Les investissements dans certains sports majeurs ont baissé au détriment d'autres qui affichent des valeurs fortes.

Le soutien des marques partenaires est indispensable pour un sport comme le hockey sur gazon, c'est l'une des principales sources de revenus.

#### Bilan de l'avancement 2021

L'année 2021 a été le prolongement de l'année 2020 dans la difficulté de mettre en place des actions pour nos partenaires.

L'aspect positif est que les efforts soutenus pour agrandir le Club des Partenaires ont payé et ce malgré le contexte avec ses répercussions.

#### La FFH a vu l'arrivée de 5 nouveaux partenaires :

##### **TRANSALP**

Société qui conçoit, fabrique et aménage sur mesure des plateaux sportifs multi-activités pour les collectivités territoriales.

Elle accompagnera le projet fédéral sur les terrains de proximité

##### **LOXAM**

Numéro 1 en Europe, Leader du marché de la location et outillage.

Ce partenaire va apporter des solutions aux clubs dans l'organisation des compétitions, d'événements...

##### **CREDIT MUTUEL**

Il permettra d'accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel en proposant des stages, des alternances, des postes en CDD ou CDI.

Une offre de bienvenue de 50€ sera proposée à tous(e) licencié(e) qui ouvrira un compte bancaire. 37

Pour tout Event se déroulant en IdF, une dotation financière pour l'achat de matériel pourra être étudié au cas par cas par la banque.

#### **COMPEX et McLOYD**

2 acteurs de l'optimisation de la performance sportive accompagneront nos Équipes de France dans leur préparation jusqu'aux JO Paris 2024.

#### Actions spécifiques partenaires

- Rencontre entre Via Nova et Verdi à Lille autour d'un rassemblement de l'EdF Hommes.
- Prise de parole devant les hockeyeurs avec présentation de l'activité de Via Nova
- Présentation de Via Nova à Loxam avec rapprochement auprès du Comité d'Entreprise
- Petit-déjeuner Partenaires au CNOSF le 7 octobre avec la présence de nombreux prospects intéressés par un partenariat avec la FFH.

#### Actions promotionnelles

5 opérations avec les marques Pom'Potes, Fleurus, Leclerc Drive, Bonne Maman et Lustucru ont permis de faire connaître le Hockey sur Gazon et offrir + de 900 pass pour leur permettre de pratiquer en clubs.

#### Perspectives 2022

Un gros travail de recherches de partenaires spécifiques pouvant accompagner le projet « Plan Équipement Hockey de Proximité 2022-2024 » a été fait à la fin de l'année 2021.

Celui-ci va se traduire par l'arrivée de 3 nouveaux partenaires.

La persévérance, le travail de fond ainsi que la veille permanente continueront de faire progresser le Club des Partenaires FFH sur les 3 prochaines années.

Nous devons rester très vigilant et ne rien lâcher en termes d'efforts dans le contexte actuel plus qu'incertain !

Le Hockey sur Gazon ne peut pas se permettre de perdre des partenaires, il nous faut les fidéliser au maximum et se caler le plus possible aux attentes contractuelles de ces derniers.

Le Pôle Com/Mkt doit pouvoir proposer des activations pertinentes et différentes en lien avec les valeurs des entreprises et celles du Hockey sur Gazon.

La FFH, pour élargir son spectre de partenaires et répondre aux exigences financières du Haut Niveau, de la préparation de nos Équipes de France, au développement du Hockey sur Gazon, a décidé de confier un mandat à une agence internationale pour nous aider dans cette mission.

## **4) Les actions évènementielles**

- Semaine Olympique et Paralympique 2021 – Janvier 2021

*Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) organise depuis 2017 la Semaine Olympique et Paralympique, du 24 au 29 janvier 2021. La Fédération Française de Hockey soutient*

*cette opération et appelle ses clubs, comités départementaux et ligues régionales à la mobilisation et à organiser un événement avec un ou plusieurs établissements scolaires partenaires.*

Une semaine par an dédiée à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.

Nous avons dédié une semaine entière à la communication de la SOP2021, un plan de communication a été élaboré : photos, reportages, vidéos, interviews. Une semaine qui permet de faire connaître notre sport en scolaire mais surtout, pour notre pôle, de gagner en visibilité auprès de la presse et des institutions publiques et privées.

- Assemblée Générale – 19 juin

L'AG 2021 s'est déroulé au CNOSF, sous forme de visioconférence, le samedi 19 juin 2021.

[Article Statutaire FFH](#)

- Le Trocadéro – Aout 2021

Le CNOSF organisait un événement appelé le « Live des Jeux » afin de célébrer les JO de Tokyo et la passation des Jeux vers Paris2024.

Franciliens et touristes étaient attendus pour vivre cette cérémonie d'ouverture depuis le Live des Jeux au Trocadéro grâce à la retransmission en direct sur écran géant de la cérémonie. De nombreuses festivités et ateliers étaient également mis en place, le public pouvait s'essayer aux disciplines olympiques ou paralympiques, grâce à la mobilisation des fédérations olympiques, et rencontrer les athlètes médaillés au retour de Tokyo.

Le live se déroule du 14/07 au 07/08. La Fédération Française de Hockey a participé aux deux premiers jours avec le concours de la Ligue Ile de France et des bénévoles Franciliens.

A trois ans des Jeux Olympiques de Paris, cet événement a été un beau succès populaire avec 100 000 personnes comptabilisées durant ces 18 jours.

- Rencontres Internationale Mixte à Wattignies – Mardi 5 octobre

Le 5 octobre au CREPS de Wattignies s'est déroulé deux rencontres internationales pour nos collectifs seniors. L'équipe de France féminine rencontraient l'équipe de Belgique (U21) tandis que l'équipe de France masculine rencontraient le Chili.

Le club de Wattignies et la Fédération ont co organisés ses matchs en semaine, les restrictions covid ne nous permettant pas d'accueillir du public.

L'équipe de France U19 (année sans compétition) a été mis à l'honneur durant la mi-temps du match des Bleus, afin de les féliciter de leur première place en Coupe d'Europe B à Zurich.

Le rassemblement des deux collectifs seniors était l'occasion d'organiser un shooting photos avec staffs et élus de la fédération.

La fin de journée s'est terminée par un cocktail rassemblant les SHN, les élus de la fédération ainsi que du département. L'objectif était de féliciter les collectifs pour leurs performances (U18 en

championnat d'Europe), évoquer de vive voix les résultats des équipes et présenter les perspectives liées à la haute performance.

### Article FFH

- Rentrée des partenaires – 7 octobre

Le 7 octobre au CNOSF s'est déroulé le petit déjeuner partenaires de la FFH. Le pôle communication & marketing invitait les partenaires de la Fédération ainsi que des prospects.

L'équipe fédérale a présenté son projet vers l'olympiade 2024, puis un temps d'échange informel s'est tenu autour d'un petit déjeuner dans l'espace olympique.

La demi-journée a permis de présenter l'ensemble des partenaires à la nouvelle équipe, de renforcer le club de partenaires et de conclure plusieurs rendez-vous avec des prospects.

Nombre de rendez-vous conclus : 10

Nombre de contrat signé : Crédit Mutuel & Transalp

### Article FFH

- Séminaire de la Fédération Française de Hockey – COJO PARIS 2024 -6 novembre 2021

Le Bureau a pour la première fois rassemblé l'ensemble de l'équipe fédérale sur une journée de séminaire.

60 membres de la fédération se sont retrouvés le samedi 6 novembre au siège du COJO, nommé PULSE : Les élus du comité directeur, les cadres techniques, les salariés, les bénévoles très actifs.

Le programme de la journée était basé sur des présentations de projets FFH dans la matinée et des ateliers l'après-midi.

Le matin a eu lieu des interventions d'experts à Paris 2024, le management, le haut-niveau, le développement des pratiques, ainsi que le Business Plan de la Fédération.

L'après-midi ont eu lieu des ateliers collaboratifs sur différents thématiques notamment le développement, l'innovation, le management, la digitalisation, la féminisation, les terrains de hockey, les Terres de jeux et les nouvelles pratiques.

Les objectifs étaient de : se retrouver après la période COVID, rencontrer les acteurs du hockey et la nouvelle équipe, partager les projets et les perspectives pour l'olympiade et avancer sur des thématiques majeurs du projet fédéral.

Un bilan très positif pour mobiliser l'équipe fédérale dans la perspective des jeux.

### Post Facebook

- Tournée des drapeaux – 28 novembre 2021

Depuis la clôture des Jeux Olympiques de Tokyo, les drapeaux olympiques et paralympiques ont été transmis par le CIO à la France. A partir d'août 2021, les drapeaux ont voyagés partout en France pour partager le symbole des Jeux à un maximum de Français et Française.

Le drapeau est passé par la ville de Colombes, ville hôte du hockey sur gazon.

La ville de Colombes a organisé une journée autour du passage des drapeaux le dimanche 28 novembre 2021. La FFH a participé en invitant des portes drapeaux hockey. Le hockey était représenté par la présidente de la FFH, Isabelle Jouin, un ancien olympien, Alain Renaud, ainsi que Julie Brachet, SHN.

Jean Michel Dutrieux  
Secrétaire Général

## **Proposition de modification du règlement intérieur de la FFH**

### **Article 10 : Fonctionnement du Comité Directeur**

Le fonctionnement du comité directeur est régi par le TITRE I § 2.2.1.6 des statuts fédéraux.

#### **10.1 Fonctionnement**

##### **10.1.1 Réunions du Comité Directeur**

Les dates des trois réunions statutaires du comité directeur sont fixées au calendrier administratif fédéral pour la saison suivante lors de la dernière réunion de chaque saison sportive.

Toute modification de date doit être communiquée aux membres au moins vingt jours avant la nouvelle date.

Le secrétaire général adresse la convocation ainsi que l'ordre du jour au moins quinze jours avant la date de la réunion.

**Les réunions peuvent être organisées sous forme de visio-conférence.**

En cas de nécessité, le président peut décider de convoquer le comité directeur en plus des dates fixées au calendrier.....

##### **10.1.2 Vote**

###### **10.1.2.1 Vote pendant une séance en présentiel**

**Le vote peut être organisé soit à bulletin secret, soit à main levée. En cas d'égalité, la voix du président de séance est préférentielle.**

**Le vote à bulletin secret est obligatoire pour tout scrutin concernant une personne physique. Le président de séance peut demander un vote à bulletin secret pour tout autre scrutin.**

###### **10.1.2.2 Vote pendant une séance en visio-conférence**

**Le vote peut être organisé de manière électronique. Si ce vote avait été organisé à bulletin secret, dans le cadre d'une réunion en présentiel, il doit alors être organisé, en garantissant à chaque membre le secret de son vote, par internet.**

**Le vote par procuration est admis, dans les mêmes conditions. En cas d'égalité, la voix du président de séance est préférentielle.**

### 10.1.2.3 Vote électronique entre deux séances du comité directeur

#### Validation préalable

Le principe d'un vote par internet doit être réservé aux cas de sujets appropriés entre deux sessions de réunion du Comité Directeur. La question soumise aux votes des membres du Comité Directeur doit avoir été validée par le bureau de la fédération. Elle ne doit appeler que 3 réponses possibles :

- OUI
- NON
- ABSTENTION

Tout mail qui ne se limiterait pas à ces 3 termes sera considéré comme nul.

#### Exclusion du domaine d'application

Tout vote concernant une personne physique ne pourra être organisé par internet.

La procédure de vote électronique par internet ne peut être utilisée que pour des scrutins ne nécessitant que la majorité simple.

Le vote par internet ne peut concerner une procédure d'évocation.

Le vote par procuration par internet n'est pas admis.

#### Délais

Le vote par internet ne peut être utilisé :

- dans les 15 jours qui précèdent une réunion du Comité Directeur.
- dans le mois qui précède une Assemblée Générale

#### Information

Les membres du comité Directeur doivent recevoir les documents nécessaires pour se forger une opinion au minimum **1** semaine avant l'ouverture du vote.

Ils doivent avoir un interlocuteur identifié apte à répondre à toutes les questions concernant ce vote. Les questions et les réponses seront obligatoirement diffusées à tous les membres.

#### Vote

Tout membre qui souhaite s'abstenir doit répondre en indiquant qu'il s'abstient, sinon, il sera considéré comme

« non votant ».

Le vote électronique ne pourra être validé que si la moitié plus une voix des membres du Comité Directeur s'est exprimée (abstentions incluses).

Le scrutin sera ouvert pendant **3 2 jours** ouvrés.

Les votes seront envoyés à un(e) salarié(e) de la Fédération Française de Hockey, en utilisant le formulaire spécifique au vote électronique.

Lorsqu'un vote aura été enregistré, il ne pourra être modifié.

La liste des personnes ayant voté sera publique pendant les **2** jours du scrutin.

La liste des votants, et la nature de leur vote devront pouvoir être contrôlées pendant la réunion suivante du comité directeur.

Cette liste devra comprendre : la liste des votants, les abstentions, les votes pour et contre. Tous les documents permettant de contrôler le jour, l'heure, et le type de vote devront être conservés dans les mêmes conditions.

**En cas d'égalité, la voix du président de la fédération est préférentielle.**

## Article 13 Modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur ne peut être modifié que par une décision d'une Assemblée Générale.

Le 27 janvier 2022

Transmis à la commission des textes le 15/02/2022

Accord de B. Terrier le 15/02

Accord de G Detrez le 17/02

## STATUTS (2)

### 1. DISPOSITIONS RELATIVES AU BUT ET A LA COMPOSITION DE LA FEDERATION

#### 1.1. But

L'association, dite "FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY", ci-après dénommée "La Fédération" ou "la F.F.H.", fondée en 1920, comprend des personnes morales et physiques ayant pour but principal ou accessoire la pratique du Hockey sur Gazon ~~et~~ **du hockey** en Salle, **du hockey fauteuil, et du hockey en-marchant, hockey adapté** ci-après dénommés Hockey.

Elle a pour objet de régler, diriger, encourager, développer, organiser et promouvoir dans le respect des principes de fair-play et de non-violence, la pratique du Hockey en France, dans la Métropole, ainsi que dans les départements et territoires d'Outre-Mer.

Elle veille au respect de la charte de déontologie du sport établie par le comité national olympique et sportif français.

Sa durée est illimitée.

Son siège social est situé à : 102/102bis Avenue Henri Barbusse, Bâtiment B, 92700 Colombes. Il peut être transféré par délibération de l'Assemblée Générale.

Transmis au SG le 25/02/2022

<b>Tarifs cotisations et droits engagements</b>				
<b>Saison 2022-2023</b>				
<b>Cotisation fédérale</b>				
effectifs au 30 juin de la saison précédente				
		depuis 1/07/2018	Saison 2022-2023	
moins 30 licenciés		70,00 €		75,00 €
31 à 60 licenciés		140,00 €		150,00 €
61 à 90 licenciés		210,00 €		225,00 €
91 à 120 licenciés		280,00 €		300,00 €
121 à 150 licenciés		350,00 €		375,00 €
151 à 180		420,00 €		450,00 €
181 à 210		490,00 €		525,00 €
211 à 240		560,00 €		600,00 €
241 à 270		630,00 €		675,00 €
271 à 300		700,00 €		750,00 €
301 à 330		770,00 €		825,00 €
331 à 360		840,00 €		900,00 €
361 à 390		910,00 €		975,00 €
391 à 420		980,00 €		1 050,00 €
421 à 450		1 050,00 €		1 125,00 €
451 à 480		1 120,00 €		1 200,00 €
481 à 510		1 190,00 €		1 275,00 €
511 à 540		1 190,00 €		1 350,00 €
541 et plus, +75€ par tranche de 30 licenciés				
<i>Tous les licenciés sont pris en compte dans le calcul du montant de la cotisation Fédérale</i>				
<b>Droits engagement gazon</b>				
	Depuis Saison 18 19	PART ffh	Saison 22-23	PART ffh
Elite H	690,00 €	100%	750,00 €	100%
Elite D	690,00 €	100%	750,00 €	100%
N1H	580,00 €	100%	630,00 €	100%
N1D	580,00 €	100%	630,00 €	100%
N2D	450,00 €	25%	480,00 €	25%
N2H	450,00 €	25%	480,00 €	25%
N3H	275,00 €	0%	290,00 €	0%
Jeunes toutes catégories	95,00 €	100%	100,00 €	100%
<i>Quand la part FFH est inférieure à 100%, la différence est reversée aux Zones</i>				
<b>Droits engagement salle</b>				
	Depuis Saison 18 19	PART ffh	Saison 22-23	PART ffh
Elite H	690,00 €	100%	750,00 €	100%
Elite D	690,00 €	100%	750,00 €	100%
N1H	580,00 €	100%	630,00 €	100%
N1D	580,00 €	100%	630,00 €	100%
N2D	450,00 €	100%	480,00 €	100%
N2H	450,00 €	100%	480,00 €	100%
Jeunes toutes catégories	95,00 €	100%	100,00 €	100%

<i>Quand la part FFH est inférieure à 100%, la différence est reversée aux Zones</i>					
<b>Cotisations arbitrage gazon</b>					
	Depuis Saison 18 19		PART ffh	Saison 22-23	PART ffh
Elite H		550,00 €	100%	850,00 €	100%
Elite D		550,00 €	100%	850,00 €	100%
N1H		550,00 €	100%	850,00 €	100%
N1D		550,00 €	100%	700,00 €	25%
N2D		140,00 €	25%	160,00 €	25%
N2H		140,00 €	25%	160,00 €	25%
N3H		140,00 €	0%	160,00 €	0%
<i>Quand la part FFH est inférieure à 100%, la différence est reversée aux Zones</i>					
<b>Cotisations arbitrage salle</b>					
	Depuis Saison 18 19		PART ffh	Saison 22-23	PART ffh
Elite H		230,00 €	100%	300,00 €	100%
Elite D		230,00 €	100%	300,00 €	100%
N1H		230,00 €	100%	300,00 €	100%
N1D		230,00 €	100%	300,00 €	100%
N2D		85,00 €	100%	100,00 €	100%
N2H		85,00 €	100%	100,00 €	100%
<i>Quand la part FFH est inférieure à 100%, la différence est reversée aux Zones</i>					
<b>Mutations</b>					
	Depuis Saison 18 19			Saison 22-23	
35+	E/N1	110,00 €		120,00 €	
	autres	55,00 €		60,00 €	
19+	E/N1	260,00 €		290,00 €	
	autres	135,00 €		145,00 €	
19-	E/N1	220,00 €		250,00 €	
	autres	115,00 €		125,00 €	
16-	E/N1	115,00 €		125,00 €	
	autres	55,00 €		60,00 €	
Athletes classés sur liste ministérielle					
16+	E/N1	280,00 €		310,00 €	
	autres	150,00 €		170,00 €	
16-	E/N1	210,00 €		230,00 €	
	autres	105,00 €		115,00 €	
<b>Frais de Gestion</b>					
CNO		17,00 €		20,00 €	
Surclassement supérieur		- €		20,00 €	



